

RÉFÉRENTIEL DES
ACTIONS ÉDUCATIVES
POUR LES COLLÈGES

Plus que des actions, de véritables parcours éducatifs

L'éducation et la réussite des jeunes constituent une des priorités du Département et une des préoccupations principales des familles.

Développer la curiosité et l'esprit critique des collégiens, améliorer leur santé, comprendre les enjeux de la transition écologique et faire des Jeux olympiques et paralympiques un véritable levier éducatif sont les objectifs des actions proposées dès cette rentrée, afin d'accompagner la réussite scolaire de tous les élèves. Chaque thématique peut être envisagée comme des parcours éducatifs. Cette brochure vous invite à les découvrir.

Bonne lecture.

Olivier Capitanio

Président du Département du Val-de-Marne

SOMMAIRE

1. DÉCOUVERTE DU MONDE : CULTURE, MÉMOIRE ET SCIENCES p. 6

Actions éducatives :	p. 7
Ateliers en archéologie / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 8
Ateliers aux Archives départementales / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 9
Ateliers aux Archives en lien avec les dispositifs de l'Education nationale / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 10
Ateliers de préparation au concours national de la déportation et de la résistance / 3 ^e	p. 11
Visite et ateliers autour des expositions aux Archives, Créteil et Champigny-sur-Marne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 12
Collège au cinéma / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 13
Parcours sciences / 4 ^e 3 ^e	p. 14
Equipements :	p. 15
MAC VAL – musée d'art contemporain du Val-de-Marne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 16
La Briqueterie, centre de développement chorégraphique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 18
Prêt de matériel, expositions et ressources pédagogiques :	p. 20
Ressources en archéologie / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 21
Ressources aux Archives / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 22

2. VIVRE ENSEMBLE : CITOYENNETÉ, RELATIONS FILLES-GARÇONS p. 25

Actions éducatives :	p. 26
Lutte contre le harcèlement et prévention du cyberharcèlement / 5 ^e	p. 27
Sécurité routière : ensemble, sécurisons nos collégiens / 6 ^e 4 ^e	p. 28
Culture du débat citoyen et éloquence / 4 ^e	p. 29
Prêt de matériel, expositions et ressources pédagogiques :	p. 30
Relations filles-garçons : prêt d'expositions / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 31

3. SANTÉ, SPORT ET BIEN-ÊTRE p. 33

Actions éducatives :	p. 34
Deux programmes audiovisuels : cet autre que moi / Envisage / 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 25
Relation aux autres à travers les réseaux sociaux / 4 ^e	p. 36
Prévention des conduites à risques : bus prévention santé / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 37
Vie affective et sexuelle / 4 ^e 3 ^e	p. 38
Santé bucco-dentaire : Mordre la vie à pleines dents ! / 6 ^e 5 ^e	p. 39
Action autour de l'alimentation / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 40
Semaine du fruit / 4 ^e	p. 42
Malette de sensibilisation au risque auditif / 5 ^e	p. 43
Dispositif « Les règles et si on en parlait ? » / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 44
Paris 2024 / 4 ^e	p. 45
Interventions de sportifs de haut niveau / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 46
Les Jeux du Val-de-Marne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 47
Equipement :	p. 48
Villages vacances / 5 ^e 4 ^e	p. 49

4. ENVIRONNEMENT ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE p. 51

Actions éducatives :	p. 52
Visite d'un parc ou d'un espace naturel sensible / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 53
Animation sur la biodiversité du jardin pédagogique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 55
Participation à une plantation citoyenne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 56
La biodiversité des milieux aquatiques / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 57
Visites sur l'eau et l'agriculture / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 58
Croisières pédagogiques sur la Seine et la Marne et initiation au canoë / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 59
Visite d'ouvrages d'assainissement / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 60
Les parcours d'enquête « eau et biodiversité » et « retour à la baignade » / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 61
Jeu climat Tic-Tac pour sensibiliser au changement climatique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 62
Equipement :	P. 63
Le musée intercommunal de Nogent sur Marne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 64
Prêt de matériel, expositions et ressources pédagogiques :	p. 65
Expositions pour sensibiliser au développement durable et la transition écologique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 66
Jeux sur l'écoresponsabilité / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	p. 68

5. AUTRES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX p. 69

Soutien aux projets éducatifs des collèges	p. 70
Aides financières	p. 71

Retrouvez le référentiel aussi sur :
moncollege.valdemarne.fr

Contact : dec-education@valdemarne.fr

1

DÉCOUVERTE DU MONDE : CULTURE, MÉMOIRE ET SCIENCES

- Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes
- Être acteur dans la vie artistique et culturelle du territoire
- Appréhender la démarche d'investigation scientifique
- Donner des éléments de compréhension d'un territoire

ACTIONS ÉDUCATIVES

ATELIERS EN ARCHÉOLOGIE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Sensibiliser à la démarche d'investigation de l'archéologue.
- S'initier aux techniques anciennes (analyser, manipuler, fabriquer).
- Découvrir l'archéologie du Val de Marne et ses méthodes.

Descriptif de l'action

Le service archéologie du Val-de-Marne a pour mission de préserver, conserver, étudier et transmettre le patrimoine archéologique du département. Tout au long de l'année, il propose, au sein du service ou sur son espace d'aventures archéologiques, des ateliers visant à la découverte de l'archéologie et des savoir-faire anciens.

- **Les ateliers passerelles** : ils ont pour objectif d'introduire des passerelles de découvertes actives entre archéologie et programme scolaire. Ils s'appuient sur les vestiges archéologiques mis au jour dans le Val-de-Marne et prennent la forme d'ateliers scientifiques, techniques et artistiques qui valorisent ce patrimoine. Ces ateliers favorisent le questionnement, l'expérimentation, la manipulation et la réalisation. De la Préhistoire au moyen Âge, les thématiques sont à définir en fonction des objectifs de l'enseignant. Chaque séance de deux heures comprend deux ateliers d'une heure en demi-groupe pour les classes entières. Elle se déroule sur l'espace d'aventures archéologiques (parc départemental des Hautes Bruyères - Villejuif). Les ateliers sont encadrés par deux médiatrices. Exemples d'ateliers : Initiation à la fouille archéologique - la céramique, un art du quotidien - Evolution humaine et technique, le feu avant les allumettes - les marqueurs chrono-culturels (fabrication de lampes antiques et frappe de monnaie) ...
- **Visites et ateliers de sensibilisation aux métiers de l'archéologie** : le service Archéologie, basé à Villejuif, organise l'accueil de classes pour permettre aux élèves de découvrir les métiers liés à l'archéologie et au patrimoine. Découverte de deux heures du service Archéologie en suivant le parcours des vestiges « de la fouille au laboratoire », complétée par un atelier de découverte d'une spécialité : anthropologie, céramologie, archéozoologie, restauration/conservation, etc. ou bien d'une recherche documentaire thématique. Également, il est possible de visiter des sites archéologiques suivant l'actualité.

Modalités d'inscription

- Réservation obligatoire par courriel auprès du secrétariat à partir de septembre.
- Mise à disposition de cars par le Conseil départemental pour les collèges les plus éloignés.

Critères de sélection

Tous les collèges avec une inscription prioritaire pour une première inscription, les collèges REP/REP+ et les classes spéciales (ULIS, SEGPA...).

Contacts

Direction de la culture, service archéologie.

Réservations au secrétariat par courriel : archeologie@valdemarne.fr ou par tél. : 01 47 26 10 00.

Informations : Courriel : sophie.duvauchelle@valdemarne.fr, responsable de la médiation du patrimoine - médiatrice et pascale.lebihan@valdemarne.fr, médiatrice. Téléphone : 01 47 26 10 67

Lien internet : www.valdemarne.fr/archeologie

ATELIERS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectif de l'action

Appréhender un établissement patrimonial par l'approche de documents originaux.

Descriptif de l'action

Les Archives créent et animent des ateliers ponctuels ou des projets annuels valorisant un travail sur les sources locales. Cette démarche permet aux élèves de se familiariser avec l'élaboration du récit historique mais aussi de s'entraîner à l'analyse géographique. Elle peut s'accompagner de mises en situation variées, allant de la création d'une bande dessinée, à l'écriture d'un discours, en passant par la réalisation d'une interview ou encore l'organisation d'un débat.

Accompagnement des programmes avec des ateliers sur de nombreuses thématiques :

Axe « Découverte du monde : culture, mémoire et sciences »

- Le temple de Charenton au prisme des réformes et des conflits religieux
- La Révolution française dans le sud-est parisien (des cahiers de doléance à l'instauration de la République)
- Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale : mémoires intimes et histoire collective en Val-de-Marne
- L'actuel Val-de-Marne durant la Seconde Guerre mondiale
- La persécution de la population juive de banlieue durant l'Occupation
- Mai 68 en Val-de-Marne

Axe « Vivre ensemble : citoyenneté, relations filles/garçons »

- Les grandes lois de la III^e République à travers des exemples locaux
- L'apprentissage de la vie politique en banlieue au 19^e siècle
- La place des femmes dans la société française au 20^e siècle
- Les élections

Axe « Environnement et éducation au développement durable »

- L'aménagement d'un territoire : l'exemple du sud-est parisien
- Les migrations en Val-de-Marne au 20^e siècle

Modalités d'inscription

Réservation deux mois à l'avance.

Mise à disposition de cars par le Conseil départemental.

Critères de sélection

Aucun.

Contacts

Direction des archives départementales / Service des Publics

Courriel : archives@valdemarne.fr ; Téléphone : 01 56 71 45 60

Lien internet : <https://archives.valdemarne.fr/recherches/archives-en-ligne>

ATELIERS AUX ARCHIVES EN LIEN AVEC DES DISPOSITIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Faire vivre les archives en accompagnant les élèves et les professeurs sur des dispositifs de l'Éducation Nationale.
- Faire découvrir aux élèves un établissement patrimonial en les faisant travailler sur des documents originaux.

Descriptif de l'action

- **Semaine de la Presse à l'école.** Soutenues par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi), les Archives ouvrent leur collection de journaux mais aussi de films à l'occasion de la semaine de la presse. Elles organisent des ateliers offrant une étude concrète de l'évolution de l'information locale, de la Révolution française à nos jours, et une réflexion sur son impact et son enjeu dans la vie citoyenne.
- **Projet européen Convoi 77.** En partenariat avec l'association Convoi 77, les Archives initient collégiens et enseignants à la recherche, tout en offrant, un atelier de contextualisation sur la persécution de la population juive du sud-est parisien durant l'Occupation.
- **Contribution aux dispositifs EAC.** Les Archives proposent un partenariat autour de la danse avec une ou plusieurs classes en vue d'un spectacle qui accompagnerait la programmation culturelle de la prochaine exposition temporaire présentée à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine.
- **Les enfants du patrimoine.** Pour cette initiative de la fédération nationale des CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) mettant en valeur les sites patrimoniaux du territoire, les Archives départementales et la Maison de l'Histoire et du Patrimoine proposent des visites et des ateliers sur leurs expositions temporaires le vendredi 15 septembre 2023.

Modalités d'inscription

Réservation deux mois à l'avance.

Mise à disposition de cars par le Conseil départemental.

Critères de sélection

Aucun.

Contacts

Direction des archives départementales / Service des Publics

Courriel : archives@valdemarne.fr . Téléphone : 01 56 71 45 60

Lien internet : <https://archives.valdemarne.fr/recherches/archives-en-ligne>

ATELIERS DE PRÉPARATION AU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Niveaux de classes

3e

Objectifs de l'action

- Favoriser la participation des élèves à un concours organisé par l'Éducation Nationale.
- Faire découvrir aux élèves un établissement patrimonial en les faisant travailler sur des documents originaux.

Descriptif de l'action

Les Archives accompagnent dans la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont le thème retenu en 2023-2024 est « Résister à la déportation ». À partir d'un corpus varié, constitué d'archives papier, iconographiques et audiovisuelles, les ateliers permettent aux participants (qu'ils s'engagent dans un projet collectif et/ou choisissent le devoir sur table) de croiser les sources, de développer leur sens de l'analyse historique et d'enrichir leurs connaissances.

Modalités d'inscription

Réservation deux mois à l'avance.

Mise à disposition de cars par le Conseil départemental.

Critères de sélection

Aucun.

Contacts

Direction des archives départementales / Service des Publics

Courriel : archives@valdemarne.fr

Téléphone : 01 56 71 45 60

Lien internet : <https://archives.valdemarne.fr/recherches/archives-en-ligne>

VISITES ET ATELIERS AUTOUR DES EXPOSITIONS AUX ARCHIVES, CRÉTEIL ET CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectif de l'action

- Faire découvrir l'histoire du Val-de-Marne aux scolaires. Les visites sont conçues en lien avec les programmes scolaires.

Descriptif de l'action

- **Visite guidée et atelier sur l'exposition sur la danse présentée à Champigny-sur-Marne**
Cette exposition interroge la réalité et la diversité de la danse, du ballet de cour au hip hop, à la fois, sur un champ chronologique vaste (du XVIII^e siècle à nos jours) et, également, sur un territoire de banlieue. Elle se tient du 15 septembre 2023 au 18 juillet 2024.
- **Visite guidée et atelier sur l'exposition sur le sport, présentée à Créteil**
Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, les Archives départementales du Val-de-Marne souhaitent retracer l'histoire des pratiques sportives dans le Val-de-Marne de 1850 à 1990. L'exposition est présentée du 10 octobre 2023 au 10 juillet 2024.

Modalités d'inscription

Réservation des visites aux expositions itinérantes deux mois à l'avance.
Mise à disposition de cars par le Conseil départemental.

Critères de sélection

Aucun.

Contacts

Direction des archives départementales / Service des Publics
Courriel : archives@valdemarne.fr
Téléphone : 01 56 71 45 60
Lien internet : <https://archives.valdemarne.fr/recherches/archives-en-ligne>

COLLÈGE AU CINÉMA

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Développer la curiosité et former le regard des jeunes spectateurs par la découverte de films, dans leur format d'origine et en version originale sous-titrée en français.

Descriptif de l'action

Il s'agit d'un parcours cinématographique organisé sur le temps scolaire impliquant le visionnage de cinq films généralement classés art et essai. Les projections ont lieu dans des salles de cinéma de proximité afin d'inciter à la fréquentation des cinémas.

Ce parcours est mis en œuvre par le Conseil départemental en partenariat avec l'association Cinéma Public Val-de-Marne, l'Académie de Créteil, la DRAC Île-de-France, le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), l'Archipel des lucioles, les salles de cinéma partenaires, le Festival Ciné Junior, le Festival international de films de femmes et des lieux culturels (MAC VAL, l'Exploradôme, la Briqueterie CDCN).

Trois des cinq films sont choisis dans la liste du CNC, les deux autres dans la programmation du Festival Ciné Junior ou du Festival International de Films de Femmes. Chaque classe participante bénéficie d'au minimum une intervention théorique ou pratique en classe menée par des professionnels du cinéma, qui abordent les films à travers des questions propres à l'art cinématographique.

Un dossier pédagogique numérique accompagne chaque film. Chaque élève reçoit une fiche pédagogique. Ces documents sont réalisés par le CNC. Les enseignants qui participent au dispositif sont formés sur trois jours répartis entre différents lieux culturels du département. Le stage de formation s'inscrit dans le Plan académique de formation et est mis en œuvre par l'Association Cinéma Public Val-de-Marne avec le soutien de l'Académie de Créteil et des lieux partenaires.

Modalités d'inscription

L'action est prise en charge par le Conseil départemental du Val-de-Marne, une participation de 2,80 € par place de cinéma est demandé aux établissements participants. Les chefs d'établissement et les équipes enseignantes effectuent une demande de participation dès réception du dossier de candidature en mai. La sélection se fait ensuite sur dossier, les collèges volontaires devant inscrire un volet concernant le cinéma ou l'éducation à l'image dans leur projet d'établissement

Critères de sélection

Les critères pour la sélection des collèges sont les suivants :

- Priorité aux collèges REP/REP+ et aux classes spéciales (ULIS, SEGPA, UPE2A...),
- Priorité aux collèges situés à l'est du Département,
- Priorité à la fréquentation des cinémas de proximité.

Contacts

Direction de la culture, service culturel.

Alice Marteau : - 01 49 56 27 03 - alice.marteau@valdemarne.fr

Anne-Emmanuelle Deraine : 01 49 56 55 62 - anne-emmanuelle.deraine@valdemarne.fr

Association Cinéma Public Val-de-Marne : Mathilde Pinçon : 0142260314 - actionseducatives@cinemapublic.org

Académie de Créteil : Isabelle Bourdon : - 01 57 02 66 67

Plus d'informations sur le site : www.cinemapublic.org

PARCOURS SCIENCES

Niveaux de classes

4e 3e

Objectifs de l'action

Désacraliser la science, découvrir ses applications concrètes et susciter des carrières scientifiques sont les ambitions de ce programme initié par le Conseil départemental et mis en œuvre par l'Association Science Technologie Société (ASTS). Cette action est financée par le Département du Val-de-Marne.

Descriptif de l'action

Parrainage d'une classe de collège par un scientifique. Les rencontres entre la classe et le scientifique sont l'occasion d'échanger sur son parcours professionnel et ses recherches et de découvrir des applications concrètes de la science : visites de laboratoire, expériences grandeur nature qui permettent aux collégiens et collégiennes d'appréhender les sciences (histoire, sociologie, ethnologie, mathématiques, physique, biologie etc.).

- **Déroulement du projet** : l'enseignant et le chercheur élaborent, ensemble, les étapes du projet qu'ils mettent en place sur l'année. Les trois à cinq séances de l'année se déroulent tantôt au collège, tantôt au laboratoire et prennent la forme de visites du laboratoire, d'expérimentations ou d'échanges en classe. L'ASTS propose un accompagnement pédagogique et logistique tout au long du projet.
- **Disciplines explorées** : exobiologie - intelligence artificielle - physique nucléaire - climatologie - sociologie en lien avec les addictions - recherche biomédicale - histoire contemporaine - biologie évolutive - astronomie.
- **Structures partenaires** : Musée de l'Air et de l'Espace, Musée d'Orsay, École Normale Supérieure de Paris-Saclay, Palais de la découverte, Laboratoire de Physique Nucléaire et de Hautes Énergies, Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques de Créteil, Musée de la Poste, Laboratoire des Sciences du Climat et de l'environnement au sein de l'institut Pierre Simon Laplace, Muséum d'Histoire naturelle, Observatoire de Meudon.

Modalités d'inscription

Envoi des inscriptions dès réception du dossier au mois de septembre. La commission de sélection des projets retenus a lieu courant octobre.

Critères de sélection

La sélection se fait sur dossier, l'attention étant portée sur l'existence d'un projet scientifique dans l'établissement, sa situation en zone prioritaire, sa participation et ses candidatures antérieures.

Contacts

Direction de la Culture du Val-de-Marne, service culturel.

Julien Devriendt : 01 49 56 27 12 - julien.devriendt@valdemarne.fr

Association Science Technologie Société (ASTS). Elsa Scherer : 01 44 89 82 81

elsa.scherer@asts.asso.fr . Site de l'ASTS : www.asts.asso.fr

ÉQUIPEMENTS

MAC VAL - MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DU VAL-DE-MARNE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Apprendre à exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.
- Développer l'autonomie des élèves, la coopération et l'implication des sens, l'imaginaire, les émotions et le corps dans l'approche des œuvres.
- Mettre en œuvre un processus de création.
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Descriptif de l'action

Le MAC VAL est le seul musée exclusivement consacré à la scène artistique contemporaine en France depuis les années 1950. En résonance avec les accrochages de la collection, deux expositions temporaires sont présentées annuellement. L'équipe des publics conçoit autour de chaque exposition des visites thématiques, des ressources et des actions d'éducation artistique et culturelle innovantes, qui offrent la possibilité aux collégiens et aux enseignants d'aller plus loin dans leur connaissance de l'art contemporain.

Visites actives et visites libres

- **Les visites actives** : menées par un conférencier, elles mettent les élèves en situation de découverte. Articulant approches analytique et sensible des œuvres, elles offrent un espace de discussion pour éduquer le regard, aiguïser le sens critique, forger un point de vue. À partir de chaque exposition, ces visites donnent des repères historiques et esthétiques pour situer et comprendre les œuvres d'art contemporain. Elles permettent une ouverture sur les autres disciplines et les enjeux sociétaux les plus actuels.
- **Les visites libres** : parce que le musée est un lieu d'échanges et de partage où la parole est libre, nous encourageons les enseignants à mener eux-mêmes la visite. Sur réservation, les responsables de groupes peuvent faire visiter le musée sans payer de « droit de parole » et sans limite de durée !

Présentation détaillée des expositions et visites destinées aux collégiens : www.macval.fr

Ressources pour les enseignants

Pour accompagner les enseignants dans leur découverte des expositions, leur permettre de développer des séquences pédagogiques autour d'une visite ou de venir en autonomie avec leurs classes, plusieurs ressources existent :

- **Les dossiers documentaires CQFD (Ce Qu'il Faut Découvrir)** : Une ouverture thématique et pluridisciplinaire autour de chaque exposition, accompagnée de ressources textuelles et iconographiques. Dossiers téléchargeables sur : <http://www.macval.fr/cqfd-dossiers-documentaires>
- **Visites pour responsables de groupes**, pour enseignants et partenaires scolaires, chaque mercredi à 14h30 hors vacances scolaires. Elle permet aux enseignants de construire leurs futures visites, découvrir les outils à leur disposition et faciliter leur venue en autonomie.

- **Le centre de documentation** accompagne la collection du musée et suit l'actualité de la création artistique : ouvrages généraux sur la création contemporaine, la photographie, l'architecture, le cinéma, le design, un grand choix de livres jeunesse, etc. Pour consulter le portail documentaire en ligne : <http://doc.macval.fr>

Projets éducatifs et artistiques

Les partenariats initiés avec les intervenants artistiques et les collèges permettent de croiser les disciplines (arts visuels, danse, architecture, conte, etc.) et de réaliser des projets ambitieux, joignant enjeux artistiques et objectifs pédagogiques. Ils encouragent la co-construction et impliquent l'ensemble des acteurs de leur conception à leur valorisation. Ils s'inscrivent dans différents dispositifs d'appels à projets. « **Créations croisées** » documente une sélection de projets récents : <http://www.macval.fr/Creations-croisees>

Modalités d'inscription

Visites actives et visites libres : réservation obligatoire auprès du secrétariat de réservation. Gratuit pour les élèves et les accompagnateurs. Plus d'informations sur <http://www.macval.fr/Scolaires-285>

Visites pour les responsables de groupes et partenaires scolaires (visites enseignants) : réservation obligatoire auprès du secrétariat de réservation. Gratuit sur présentation du billet d'entrée.

Projets en partenariat : sur rendez-vous avec la personne en charge des actions et partenariats éducatifs l'année précédant la mise en œuvre. Une participation financière de 300 à 500 euros peut être demandée au collège en regard du coût global du projet.

Critères de sélection

Pour tous les collèges.

Contacts

Direction de la culture, musée départemental d'art contemporain MAC VAL.

Secrétariat de réservation : [01 43 91 64 23](tel:0143916423) ou reservation@macval.fr

Anne-Sophie Grassin, responsable de l'équipe des publics (action culturelle et développement des publics). anne-sophie.grassin@valdemarne.fr.

Jérôme Pierrejean, professeur-relais de la DAAC de Créteil. jerome.pierrejean@ac-creteil.fr.

Céline Latil, responsable du centre de documentation du Mac Val. celine.latil@valdemarne.fr.

LA BRIQUETERIE, CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DU VAL-DE-MARNE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

La briqueterie, centre de développement chorégraphique national, ancienne usine de briques, est un espace de création, d'échanges et de diffusion. Les projets d'actions artistiques sont construits en étroite collaboration avec des partenaires du territoire. Ils gravitent autour du partage d'expériences sensibles avec la danse comme moyen d'expression pour prendre conscience de son corps et exprimer ses émotions. La démarche du site s'articule autour de parcours, coconstruits avec les enseignants et les artistes.

Descriptif de l'action

Visites de La Briqueterie

Lieu singulier d'art et d'histoire, la briqueterie ouvre ses portes, son jardin, et ses studios de répétition. Les élèves seront invités à plonger dans l'histoire de la briqueterie, de manière interactive et ludique. Ces visites sont aussi une occasion de se familiariser avec les conditions de création et de diffusion des spectacles et les métiers qui y sont associés. Il est possible de coupler les visites avec une autre action de médiation.

Parcours pédagogiques

- **Ateliers du regard** Les ateliers s'appuient sur deux films : « la danse en 10 dates (de 1896 à 1992) » et « une histoire de la danse contemporaine en 10 titres (de 1978 à 2006) ». Ils présentent des extraits de Nijinski, Pina Bauch, Fred Astaire, Dominique Bagouet, en passant par le hip hop et Mickael Jackson. Chaque atelier dure environ 1h30. Chaque extrait est suivi d'une discussion avec les élèves. Un petit livret récapitulatif leur est ensuite remis.
- **Danse tout terrain – Comment les lieux nous font danser.** Un jeu de cartes imaginé par les artistes Mathias Poisson et Laurent Pichaud, invite à expérimenter le mouvement et la danse in situ. Accompagné des médiateurs, le groupe cherchera à activer sa sensibilité au lieu non dédié à la danse et explorer les gestes qui en résultent. C'est une expérience ludique qui se réinvente, toujours différente, en phase avec l'espace public et ses aléas.
- **Application à danser.** Ce dispositif est conçu pour amener chacun à construire sa danse à partir de gestes du quotidien. Equipés d'un smartphone et d'écouteurs, les participants reçoivent des consignes audio-guidées qui les transportent dans des situations familières où leurs mouvements sont peu à peu détournés du contexte d'origine.

Ateliers chorégraphiques

Des ateliers de pratique chorégraphique (danse contemporaine ou urbaine) peuvent s'inscrire dans un parcours autour d'un spectacle ou en dehors d'une programmation. Une participation financière de 90 à 500 € peut être demandée au collège au regard du nombre global d'ateliers. Possibilité de financer les ateliers via le Pass Culture. La danse permet de gagner en assurance et de changer de regard sur soi. En ne cherchant pas une virtuosité de mouvement, l'accent est plus largement mis sur le développement de la créativité. Par ailleurs, la pratique de la danse permettra aux élèves de vivre autrement le collectif et le faire-ensemble dans un groupe-classe. Ces rencontres deviennent alors des occasions pour les élèves d'avoir une perception différente de leurs corps et de celui des autres. Ils permettent d'aborder un autre rapport à l'espace et au temps à travers des exercices de mémorisation et de répétition d'une chorégraphie ou des temps d'improvisation dirigés pour mettre en jeu leur imaginaire.

Modalités d'inscription

Prise de contact par courriel ou par téléphone en vue de la mise en place d'une action de médiation ou d'un parcours d'éducation artistique et culturelle.

Critères de sélection

La sélection se fait au regard du projet de l'établissement et/ou des demandes spécifiques de l'enseignant.

Contacts

La Briqueterie, 17 rue Robert-Degert, 94400 Vitry-sur-Seine

Arina Dolgikh - Chargée des relations avec les publics : arina.dolgikh@labriqueterie.org

Téléphone : 01 46 86 17 61

Lien internet : <https://www.alabriqueterie.com/>

PRÊT DE MATÉRIEL, EXPOSITIONS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

RESSOURCES EN ARCHÉOLOGIE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Découvrir le patrimoine archéologique du Val-de-Marne.
- Analyser et manipuler du matériel archéologique.

Descriptif de l'action

Mise à disposition de malles pédagogiques

Le service Archéologie a mis au point des malles pédagogiques, chronologiques ou thématiques, contenant des fac-similés d'objets archéologiques à disposition des enseignants. Ces malles sont un moyen d'offrir au jeune public une meilleure visibilité du patrimoine mis au jour dans le Val-de-Marne, d'éclairer le propos pédagogique de l'enseignant et de rendre possible, avec des élèves, la manipulation et l'observation de reproductions d'un patrimoine souvent inaccessible. Les malles disponibles sont : la préhistoire (paléolithique, néolithique), les instruments sonores préhistoriques, l'âge du Fer, l'Antiquité, les jeux antiques, la monnaie et l'évolution humaine (sélection de moulages de crânes d'hominidés). Les malles contiennent des fac-similés pouvant être manipulés.

Centre de documentation archéologique Michel Brézillon

Il regroupe plus de 18 000 documents sur des thématiques variées : Archéologie et Histoire de la Préhistoire à nos jours - Archéologie et Histoire dans le Val-de-Marne et l'Île-de-France - Méthodes de l'archéologie et sciences connexes (histoire de l'art, géologie, anthropologie, paléontologie etc.). Des services documentaires sont proposés sur demande : veille archéologique, recherches bibliographiques, reproduction partielle de documents ou prêts d'ouvrages à destination des enseignants. Le documentaliste anime, avec les médiatrices du service, des ateliers de recherche documentaire.

Modalités d'inscription

- Les malles sont prêtées gratuitement pour 15 jours. Elles sont à retirer au service archéologique à Villejuif. Le prêt peut avoir lieu lors des « ateliers passerelles ».
- Le centre de documentation se visite uniquement sur rendez-vous.

Contacts

Direction de la culture, service archéologie.

Courriel : sophie.duvauchelle@valdemarne.fr, responsable de la médiation du patrimoine – médiatrice et remi.ancel@valdemarne.fr, archeo.bibliotheque@valdemarne.fr .

Téléphone : 01 47 26 12 36

Lien internet : www.valdemarne.fr/archeologie et www.valdemarne.fr/a-votre-service/culture/loisirs/espace-daventures-archeologiques

RESSOURCES AUX ARCHIVES

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Découvrir les Archives à distance au sein de son établissement.
- S'initier au travail sur Archives

Descriptif des ressources

▪ Dossier pédagogique en ligne

Paroles des années noires. Les Val-de-Marnais évoquent la Seconde Guerre mondiale.

Réalisée en partenariat avec le Musée de la Résistance nationale en 2009 et adaptée pour sa mise en ligne en 2022, la publication associe témoignages oraux et archives papier, fiches contextuelles et questionnements pédagogiques et constitue un bel outil éducatif au service des enseignants et des élèves.

▪ Expositions itinérantes

Les Archives départementales mettent à disposition des expositions itinérantes qui permettent de découvrir la richesse de l'histoire locale ou d'illustrer les programmes scolaires. Accompagnées d'un parcours d'exploitation pédagogique, toutes ces expositions se répartissent selon les 4 axes du projet éducatif :

Axe « Découverte du monde : culture, mémoire et sciences »

- **Entrée-Plat-Dessert. Alimentation en Val-de-Marne du XVIIIe à nos jours.** Se déclinant tel un menu, l'exposition valorise l'histoire de l'alimentation sur un territoire qui a contribué à nourrir Paris depuis l'Ancien Régime.
- **Les enfants dans la Grande Guerre. Petits combattants de l'arrière en Val-de-Marne.** De la mobilisation générale de l'été 1914 à l'armistice de l'automne 1918, les enfants de l'actuel Val-de-Marne se trouvent « engagés » dans un conflit qui va profondément bouleverser leur quotidien.
- **Sur les traces de la Grande Guerre. Cent ans de mémoires intimes et d'histoire collective en Val-de-Marne.** L'exposition se propose d'interroger l'héritage culturel de la Grande Guerre sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne en mêlant mémoires intimes et histoire collective à travers les traces léguées depuis cent ans.
- **Liberté, j'écris ton nom ! 1944-1945 en Val-de-Marne.** L'exposition interroge les deux dernières années du conflit. Tout en montrant la réalité de l'occupation allemande et du régime vichyssois, elle explique les progrès de la Résistance et le déroulement de la Libération. Enfin, elle retrace la mise en place des instances provisoires et le retour de la République.
- **Vent de révolte. Contestations en Val-de-Marne de la Révolution de 1848 à Mai 68.** Donnant à voir les spécificités des contestations et des violences dans le sud-est parisien, l'exposition rend compte des causes et des acteurs des révoltes mais aussi de leurs lieux et de leurs formes.
- **Travail en Val-de-Marne (volet 1).** Cette exposition explore le thème du travail en Val-de-Marne, dans un premier volet consacré aux matériaux, techniques, productions et savoir-faire.
- **Travail en Val-de-Marne (volet 2).** Cette exposition explore le thème du travail en Val-de-Marne, dans un second volet consacré à l'organisation, aux conditions, aux droits et aux conflits.

- **Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne.** Des grandes avancées scientifiques qui ont permis le développement de nouveaux modes de transport jusqu'à l'entretien du matériel roulant, en passant par les projets d'exécution des voies de communication, l'exposition présente la diversité des métiers à l'œuvre dans la conception et l'exploitation des transports.
- **Femmes au fil de l'eau.** Cette exposition revisite, de l'Ancien régime aux années 1970, le quotidien des lavoirs, le travail dans la blanchisserie ou la batellerie.
- **Circulez. Transports et mobilité en Val-de-Marne du XVIIIe siècle à nos jours.** Révélant un jeu d'imbrication d'histoires, d'échelles et de modes de déplacements, l'exposition interroge les permanences et les ruptures au regard des usages, des aménagements et de la gestion des transports dans le sud-est parisien de l'Ancien Régime à nos jours.
- **Quand les colonies s'exposent à Vincennes.** De la tradition des expositions universelles à la manifestation de Vincennes, retour sur l'apothéose officielle de l'idée coloniale en France face à l'émergence des premières oppositions.
- **Derrière les murs.** Par le rôle que de nombreux établissements du territoire et les hommes qui les peuplaient ont tenu dans l'histoire de la psychiatrie et dans l'histoire pénitentiaire, le Val-de-Marne permet d'aborder l'histoire nationale de l'enfermement de l'époque moderne aux années 1950.
- **Face à la guerre.** Cette exposition retrace les conflits civils et religieux et ceux qui engagent la nation, de la guerre de Cent Ans au Premier Conflit mondial, sur le territoire de l'actuel Val-de-Marne.
- **Val-de-Marne. Terre d'écriture.** Consacrée à la création littéraire dans le Val-de-Marne, l'exposition évoque en trois actes les liens qui unissent les auteurs et le territoire, et montre que les visions littéraires sont le reflet de l'évolution historique du département.

Axe « Environnement et éducation au développement durable »

- **+ 2°C ? Les Val-de-Marnais, le climat et l'environnement - 1780-1945.** Les 26 panneaux permettent de comprendre les évolutions des enjeux environnementaux et climatiques aux grés des mutations sociétales de l'actuel Val-de-Marne de 1780 à 1945.
- **+ 2°C ? Les Val-de-Marnais, le climat et l'environnement - 1945-2015.** Les 19 panneaux permettent de comprendre les évolutions des enjeux environnementaux et climatiques aux grés des mutations sociétales de l'actuel Val-de-Marne de 1945 à 2015

Axe « Santé, sport et bien-être »

- **A nous les vacances !** Exposition créée à l'occasion du 70e anniversaire du Front Populaire et de la loi sur les congés payés sur l'appropriation du temps des loisirs par l'ensemble de la société du XXe siècle.
- **Pratiques culturelles en Val-de-Marne.** Des distractions aristocratiques de l'Ancien Régime aux pratiques culturelles actuelles en passant par les loisirs bourgeois du XIXe siècle et ceux plus populaires de la Belle époque, l'exposition explore trois siècles de temps libre.

Axe « Vivre ensemble : citoyenneté, relations filles/garçons »

- **Vers la séparation des Eglises et de l'Etat.** Entre la Révolution française qui identifie la question laïque et l'application de la loi de Séparation des Églises et de l'État promulguée le 9 décembre 1905, l'exposition illustre un siècle de construction de la laïcité.
- **Cent ans de vie de femmes.** Réalisée par l'Observatoire de l'égalité, cette exposition revient sur 100 ans d'histoire et de vies de femmes dans le département, au travers de sujets comme le droit à l'éducation, au travail, à l'action ou à la revendication.

▪ Formations pour les enseignants

Formation sur les concours du CNRD

La direction des Archives contribue à la formation des enseignants souhaitant engager leurs classes dans ce concours en participant aux stages proposés par la DSDEN.

Formations thématiques

La direction des Archives participe à plusieurs stages proposés par la DAAC sur des thématiques en lien avec les programmes scolaires (Patrimoine immatériel, raconter le territoire, la photographie, construction des mémoires, faire classe aux Archives, etc.).

Modalités d'inscription

Consultation du dossier pédagogique en ligne : <https://archives.valdemarne.fr/offre-educative>

Réservation des expositions itinérantes deux mois à l'avance. Elles sont à retirer aux Archives départementales du Val-de-Marne.

Réservation des stages auprès de la DAAC et de la DSDEN.

Visites gratuites. Participation financière des établissements scolaires pour les projets éducatifs et artistiques en partenariat.

Critères de sélection

Aucun.

Contacts

Service : Direction des Archives / Service des Publics

Courriel : archives@valdemarne.fr

Téléphone : 01 56 71 45 60

Lien internet : <https://archives.valdemarne.fr/recherches/archives-en-ligne>

2

VIVRE ENSEMBLE : CITOYENNETÉ, RELATIONS FILLES/GARÇONS

- Sensibiliser à la sécurité routière
- Développer son esprit critique et défendre ses idées
- Lutter contre les stéréotypes de genres
- Prévenir le harcèlement et améliorer le climat scolaire

ACTIONS ÉDUCATIVES

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET PRÉVENTION DU CYBERHARCÈLEMENT

Niveaux de classes

5e

Objectifs de l'action

Imaginer collectivement des solutions pour prévenir les situations de harcèlement et de cyberharcèlement via la pratique du théâtre forum.

Cette action est complémentaire du programme pHARE de l'Education nationale et s'adresse à toute une classe d'âge (les 5èmes) des collèges retenus.

Descriptif de l'action

Cette action est mise en œuvre par une association qui propose des interventions de 2h sous forme de théâtre-forum. Dans un premier temps, les collégiens assistent à une représentation de saynètes sur le harcèlement, puis la participation interactive des élèves-spectateurs avec les comédiens, permet aux élèves de parler et d'imaginer collectivement des solutions alternatives aux situations de harcèlement et cyberharcèlement qu'ils devront jouer. L'utilisation du théâtre comme outil de médiation permet de souligner les conséquences d'un emploi inadapté des réseaux sociaux et les conséquences afférentes sur la santé, et plus, globalement de sensibiliser les élèves à l'éducation aux médias.

Dans certains cas, l'action en direction des collégiens peut s'accompagner d'une action de sensibilisation des parents pour leur donner les clés de compréhension de ce qui se joue à travers les cybers espaces et de leur fournir des outils d'accompagnement. Cette action complémentaire sera proposée par l'Observatoire de l'Egalité du Département.

Modalités d'inscription

Les inscriptions doivent se faire via le formulaire de l'appel à candidature dédié envoyé aux collèges à la rentrée scolaire. Le dossier est à envoyer à l'adresse dec-education@valdemarne.fr

Critères de sélection

Un jury se réunira pour sélectionner les collèges retenus. L'articulation avec les actions déjà menées au sein de l'établissement sera prise en compte.

Contacts

Service : Projet éducatif / Direction de l'Education et des Collèges

Courriel : dec-education@valdemarne.fr

Téléphone Caroline Ernst : 01 56 72 88 54

SÉCURITE ROUTIERE : ENSEMBLE, SÉCURISONS NOS COLLÉGIENS

Niveaux de classes

6e 4e

Objectifs de l'action

Le Département, soucieux de faire prendre conscience aux collégiens des risques routiers, propose depuis plusieurs années de sensibiliser ce jeune public aux dangers de la route.

Afin de s'intégrer dans le continuum éducatif qui prépare les collégiens au passage de l'A.S.S.R. 1 et 2 en classe de 5ème et 3ème, le Département a souhaité que ce dispositif soit mis en place pour les élèves de 6ème et 4ème.

Descriptif de l'action

Dans l'enceinte des collèges, sur le temps scolaire, chaque séance dure deux heures. La séance est ponctuée de trois temps pour permettre des échanges avec le formateur.

Un tronc commun permet de sensibiliser les collégiens au code de la route, et de leur présenter les principes de partage de la rue, de la sécurité de usagers et des bons réflexes à adopter. La séance est aussi axée sur :

- La sécurité des piétons lors de leurs déplacements : enjeu majeur du Département, pour les élèves de 6^{ème},
- La conduite des deux-roues motorisés, pour les élèves de 4^{ème}.

Un partenariat avec l'association du Club Motocycliste de la Police Nationale permet au Département d'engager cette action de sensibilisation en s'appuyant sur des scénarii d'accidents qui répondent aux problématiques rencontrées par les collégiens. A partir de ces scénarii, il s'agit de leur faire analyser et comprendre :

- Quelles sont les causes de l'accident ? Quelles sont les actions et les faits sur lesquels les impliqués de l'action auraient pu agir pour l'éviter ?
- Quelles sont les conséquences de l'accident ?

Les collégiens sont également informés sur les premiers gestes à tenir en cas d'accident.

Pour organiser au mieux l'intervention, l'association du Club Motocycliste de la Police Nationale de Paris contacte les collèges retenus pour un rendez-vous préalable. Il est important qu'une information des enseignants sur l'action à venir auprès des classes soit faite en amont pour une meilleure intégration des messages délivrés lors de l'intervention.

Modalités d'inscription

Un courrier décrivant l'action de sensibilisation à la sécurité routière est envoyé à tous les collèges publics du Val-de-Marne. Les établissements intéressés répondent en retournant un formulaire d'inscription.

Critères de sélection

La priorité des interventions est accordée aux établissements n'ayant pas encore bénéficié de ces actions, et situés à proximité de Zones D'Accumulation d'Accidents Corporels (ZAAC) et sur des routes départementales à fort trafic.

Contacts

Service : Qualité et Gestion des Déplacements

Courriel : murielle.ludosky@valdemarne.fr

Téléphone : 01.56.71.55.18

CULTURE DU DÉBAT CITOYEN ET ÉLOQUENCE

Niveaux de classes

4e

Objectifs de l'action

Développer l'expression orale, l'argumentation, la justesse du vocabulaire, l'écoute, la bienveillance et le respect de l'autre dans un cadre garanti par des professionnels permettant le débat démocratique.

Améliorer la confiance en soi en travaillant sur la posture, les techniques oratoires, les aptitudes à convaincre.

Développer les compétences sociales et civiques pour construire des citoyens de demain.

Descriptif de l'action

Les élèves sont accompagnés par des intervenants professionnels pendant plusieurs ateliers et sont formés à l'art oratoire pour déclamer les textes qu'ils auront écrits sur une thématique retenue, en lien avec la citoyenneté. Les élèves seront également préparés au concours inter-collèges qui aura lieu à l'issue des ateliers.

Des quarts et demi-finales cantonales sélectionneront les établissements qui iront en finale départementale.

Deux professeurs référents par classe sont demandés pour le bon suivi du projet et l'accompagnement des élèves dans la production de leurs écrits.

Modalités d'inscription

Sur formulaire d'inscription envoyé par courrier et courriel aux établissements scolaires à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

La priorité des interventions est accordée aux établissements n'ayant pas ou peu bénéficié d'actions éducatives ces deux dernières années et ayant un projet d'établissement en lien avec l'action éducative. Afin de permettre des rencontres inter-collèges, une répartition géographique des collèges sera privilégiée.

Contacts

Service : Projet éducatif / Direction de l'Éducation et des Collèges

Courriel : dec-education@valdemarne.fr

Téléphone Annaïk Guiavarc'h : 01.56.72.88.78

PRÊT DE MATÉRIEL, EXPOSITIONS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

RELATIONS FILLES/GARÇONS : PRÊTS D'EXPOSITIONS

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, selon les expositions.

Objectifs de l'action

L'offre de prêt d'exposition a pour but d'apporter un appui au corps enseignant lorsqu'il souhaite mettre en place des séances pédagogiques sur l'égalité entre les filles et les garçons.

Descriptif de l'action

L'Observatoire de l'Égalité du Conseil départemental du Val-de-Marne met gracieusement à disposition des collèges du département une sélection d'expositions portant sur l'égalité femmes-hommes et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Un catalogue recensant les expositions incluses dans l'offre de prêt est consultable sur l'ENT. La diversité du catalogue permet d'aborder une multitude de thématiques liées à l'égalité femmes-hommes : la mixité des métiers, l'égalité professionnelle, l'histoire, le sport, les règles, la lutte contre les violences faites aux femmes, les cyberviolences, etc.

Modalités d'inscription

Après avoir choisi l'exposition souhaitée à partir du catalogue, une demande doit être envoyée à l'adresse observatoire.egalite@valdemarne.fr en précisant le nom de l'exposition et les dates souhaitées (de 2 jours à 1 mois maximum). Les expositions sont à récupérer et à rapporter dans les locaux de l'Observatoire de l'Égalité, situés à Créteil.

Critères de sélection

La priorité d'emprunt est donnée aux établissements n'ayant pas bénéficié de l'offre l'année précédente, puis à ceux n'ayant formulé qu'une seule demande d'exposition.

Contacts

Service : Observatoire de l'égalité du Val-de-Marne

Courriel : observatoire.egalite@valdemarne.fr

Liste des expositions

Titre	Réalisation
Ça nous est égal	« Clara magazine »
Je ne crois que ce que je vois	Conseil départemental du Val-de-Marne
L'égalité c'est pas sorcier	Association « L'égalité c'est pas sorcier »
L'égalité filles-garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi	Association « Adéquations »
L'égalité femmes-hommes au travail	Association « Adéquations »
Tous les métiers sont mixtes	Association « Femmes ici et ailleurs »
La mixité des métiers au-delà des préjugés	Association « Créations omnivores »
Sang pour sang règles	Centre Hubertine Auclert
Les femmes et le sport dans l'histoire	Conseil départemental du Val-de-Marne
Notre matrimoine	« Clara magazine »
Luttes de femmes, progrès pour tous	Association « Femmes ici et ailleurs »
Sous les pavés la plage - Mai 68, les femmes en action	A partir de photographies d'époque.
Violences, elles disent non	Association « Femmes solidaires »
Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes	Association « Elu.es contre les violences faites aux femmes »
Lutter contre les cybers violences sexistes et sexuelles	Centre Hubertine Auclert

3

SANTÉ, SPORT ET BIEN-ÊTRE

- Informer, partager et promouvoir la santé en impulsant une réflexion sur les comportements des collégiens
- Sensibiliser les collégiens aux comportements responsables, dans le respect de soi et des autres.
- Apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques en les aidant à identifier les différentes dimensions de la sexualité
- Sensibiliser aux risques liés à la sédentarité, à l'équilibre alimentaire
- Susciter la pratique sportive et l'engagement

ACTIONS ÉDUCATIVES

RELATIONS FILLES/GARÇONS: CET AUTRE QUE MOI ET ENVISAGE

Niveaux de classes

5e 4e 3e

Objectifs de l'action

« **Cet Autre que Moi** » est un programme d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective et de prévention de la violence entre jeunes. Il a été intégré dans le dispositif de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

« **En Visage** » est un programme de promotion de la santé et de la citoyenneté à l'adolescence, pour l'égalité entre les filles et les garçons. Il incite à reconnaître les différences qui caractérisent chacun et découvrir que les autres sont des semblables dans leurs émotions, leurs peurs et leurs espoirs, pour favoriser l'acceptation de l'autre.

Ces programmes permettent d'instaurer des espaces d'échanges, de mise en mots de la relation à l'autre comme à soi-même s'articulant autour de l'altérité, de la construction de soi, de la prise en compte de la différence. Il constitue en soi un outil de prévention et d'apaisement de la violence.

Descriptif de l'action

Cette action éducative nécessite une coopération entre les intervenants et le collège. Ils élaborent ensemble les modalités des interventions lors de réunions formelles de préparation. Le collège s'engage à intégrer l'action dans le projet d'établissement, à nommer un référent, et à s'assurer d'un travail pédagogique avant/après avec les classes ciblées. Une personne de l'établissement doit être présente lors des séances.

« **Cet autre que moi** » *conçu en 3 séances* explore les thèmes suivants : sentiment amoureux, violence ordinaire, victime et coupable. Ce programme est construit pour s'adapter à chaque niveau de classe sans heurter les différences de maturité.

« **En visage** » *conçu en 1 ou 2 séances* repose sur 3 séquences : présentation de 6 personnages, des situations de lien (amical, amoureux, rivalité, jalousie ou affirmation de soi), un événement pour amener à se rassembler, coopérer et découvrir la solidarité.

Les séances s'articulent entre des débats et la diffusion de la vidéo fiction et est conçue pour susciter des questionnements et une réflexion chez les élèves.

- L'intervention se déroule en classe entière.
- Une séance dure 2 heures.
- L'animation est faite par les coordinateurs du Conseil départemental et/ou des éducateurs spécialisés de clubs de prévention.
- A la fin du programme un questionnaire est distribué aux élèves.

Modalités d'inscription

Les collèges désirant mettre en place ce programme doivent prendre contact avec le service promotion de la santé de l'adolescent par courriel (voir ci-dessous) de septembre à fin octobre.

Critères de sélection

Aucun, mais la participation active de l'équipe éducative est prépondérante. Les établissements qui n'auront pas pu avoir l'intervention au cours de l'année, sont prioritaires l'année suivante.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Courriel : dpmips-caqm@valdemarne.fr

RELATION AUX AUTRES À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX

Niveaux de classes

4e

Objectifs de l'action

Il s'agit d'un nouveau programme mis en place devant la recrudescence importante de problématiques apparues autour de l'utilisation des réseaux par les adolescents. L'objectif est de travailler sur les risques des réseaux, le harcèlement et surtout le cyberharcèlement. Ce programme permet d'instaurer des espaces d'échanges, de mise en mots de la relation à l'autre à travers les écrans. Il constitue un outil de prévention et d'apaisement de la violence.

Descriptif de l'action

Cette action éducative nécessite une coopération entre les intervenants et le collège. Ils élaborent ensemble les modalités des interventions lors de réunions formelles de préparation. Le collège s'engage à intégrer l'action dans le projet d'établissement, à nommer un référent, et à s'assurer d'un travail pédagogique avant/après avec les classes ciblées. Une personne de l'établissement doit être présente lors des séances.

Il s'agit d'une séance qui explore les thèmes suivants : la définition du cyberharcèlement, un rappel à la loi, les dangers des écrans, ce qu'il faut faire en cas de cyberharcèlement. Les séances s'articulent entre des débats, un jeu de carte et la diffusion de la vidéo fiction et sont conçues pour susciter des questionnements et une réflexion chez les élèves.

- L'intervention se déroule en classe entière.
- Une séance dure 1 heure.
- L'animation est faite par les coordinateurs du Conseil départemental.
- A la fin du programme un questionnaire est distribué aux élèves.

Modalités d'inscription

Les collèges désirant mettre en place ce programme doivent prendre contact avec le service promotion de la santé de l'adolescent par courriel (voir ci-dessous) de septembre à fin octobre.

Critères de sélection

Aucun, mais la participation active de l'équipe éducative est prépondérante. Les établissements qui n'auront pas pu avoir l'intervention au cours de l'année, sont prioritaires l'année suivante.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil départemental du Val-de-Marne
Courriel : dpmips-caqm@valdemarne.fr

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES : BUS PRÉVENTION SANTÉ

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Le Bus Prévention Santé se déplace dans tout le département pour aller à la rencontre des jeunes. Ses objectifs sont d'informer, partager et promouvoir la santé auprès des collégiens. Il propose une réflexion sur les comportements qui risquent de mettre en danger la santé des personnes.

Descriptif de l'action

Les actions en milieu scolaire sont programmées à la demande des établissements qui choisissent le thème et le niveau de classe qu'ils souhaitent sensibiliser.

Les thématiques abordées sont :

- Prévention des addictions (alcool, tabac, drogues, écrans)
- Hygiène et rythmes de vie (sommeil, écran)
- Sexualité et consentement
- Prévention des violences/ estime de soi/ respect de soi et de l'autre
- Prévention des violences dans les relations intimes, les droits humains et la pornographie et ses conséquences.
- Toute autre thématique en lien avec la santé

L'implication de l'équipe éducative permet que les élèves produisent une recherche ou un travail les aidant à s'approprier le sujet choisi.

Une réunion de préparation est à prévoir avec l'équipe éducative sur le thème sélectionné.

L'action avec les élèves dure 2 heures. Les élèves sont accueillis en demi-classe pendant 1 heure dans le Bus et participent à un débat avec un animateur. Pendant ce temps, l'autre moitié de la classe réalise un travail encadré par les enseignants et l'autre animateur du Bus (souvent au CDI, recherches sur le net, création de slogans, réalisation d'affiches, écriture de textes, de quizz, jeux...). Les 2 groupes changent de lieu au bout d'une heure.

Des questionnaires sur papier ou dématérialisés pour les élèves sont laissés à l'enseignant avec consignes de les passer dans un délai de 3 semaines et de les transmettre ensuite à l'équipe du Bus. Bilan retour de l'intervention avec l'équipe du collège.

Modalités d'inscription

Dès le mois de septembre, par téléphone ou courriel.

Critères de sélection

Aucun, mais la participation active de l'équipe éducative est prépondérante. Les établissements qui n'auront pas pu avoir l'intervention du Bus une année, sont prioritaires l'année suivante.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil départemental du Val-de-Marne
Téléphone : 06 77 80 00 33 - Courriel : bus-sante@valdemarne.fr

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE : ACTION DES CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE (EX-CPEF)

Niveaux de classes

4e 3e

Objectifs de l'action

Il s'agit d'un programme d'éducation à la vie affective et sexuelle conduit par les professionnels des centres de santé sexuelle (anciennement centre de planification et d'éducation familiale ou CPEF). Ce programme répond à la circulaire de l'Education nationale du 30 septembre 2022 consacrée à l'éducation à la sexualité et à l'Article L312-16 du code de l'éducation.

Cette action participe pour les adolescents, à construire une image positive d'eux-mêmes, d'apprendre à se respecter, à respecter l'autre, à devenir acteur de leur santé.

Les interventions ont pour but :

- d'aider les adolescents à aborder les changements physiques et psychiques liés à la puberté ;
- d'aborder les différents moyens contraceptifs, les situations à risque et les moyens de prévention en matière de sexualité (prévention des IST et du VIH, des grossesses non désirées) ;
- d'identifier les personnes-ressources et les lieux d'écoute, d'information et de soins accessibles au sein même de l'établissement scolaire mais aussi à l'extérieur, dont les centres de santé sexuelle.

Descriptif de l'action

Les interventions sont préparées en amont avec les professionnels du collège. Elles font d'objet d'une information préalable auprès des collégiens et de leur famille.

Elles se déroulent sur 2 heures, en classe entière ou en demi-classe, au sein du collège ou au sein du centre de santé sexuelle.

Elles sont animées par des professionnels des centres de santé sexuelle formés (infirmière, conseillère conjugale et familiale).

Modalités d'inscription

S'adresser aux centres de santé sexuelle le plus proche du collège ou à la Direction de la PMI-Promotion de la santé. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Critères de sélection

Aucun

Contacts

Service : Direction PMI-Promotion de la Santé du Conseil départemental du Val-de-Marne

Courriel : def-pmi@valdemarne.fr

Téléphone : 01 43 99 77 81

Lien internet : cartographie des centres de santé sexuelle

<https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/annuaire-des-equipements?liste=annuaire&nom=&type=768&ville=0>

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE : MORDRE LA VIE À PLEINES DENTS !

Niveaux de classes

6 e 5e

Objectifs de l'action

Les interventions en éducation ont pour objectif d'accompagner les jeunes vers l'autonomie dans la gestion de leur santé bucco-dentaire, en leur faisant découvrir les comportements préventifs favorables.

Les impacts négatifs des caries non traitées sont fréquents chez les adolescents avec les mêmes conséquences que chez les enfants : incapacités à manger, parler, apprendre et dormir. Les plus graves non traitées affectent la nutrition, la croissance et la prise de poids. Cela peut également affecter les résultats scolaires. L'adolescence est un stade essentiel du développement humain, elle est un moment crucial pour jeter les bases d'une bonne santé pour la vie d'adulte. C'est durant cette période de la vie que se cristallisent les comportements (alimentation, tabac, hygiène...) qui vont fortement impacter l'état de santé bucco-dentaire des adolescents, accroître les inégalités de santé et mettre à mal tout le travail de prévention précédemment réalisé.

La santé bucco-dentaire des adolescents est depuis 2003, un des volets d'interventions du service de Promotion de la Santé Bucco-Dentaire de la Direction de la Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé. Elle s'inscrit dans une approche globale de la santé de l'adolescent axée sur la prise en compte des déterminants de santé communs. L'approche éducative transversale est une des dimensions privilégiées grâce à l'outil « Mordre la vie à pleines dents ».

Descriptif de l'action

Elles ciblent toutes les classes d'un même niveau (6^e ou 5^e), en classe entière ou demi-groupe.

Les collégiens volontaires peuvent suivre une formation sur la prévention bucco-dentaire. Ils deviendront relais pour transmettre leurs connaissances à leurs camarades lors de journées de prévention Santé au sein des établissements scolaires.

Différents outils pédagogiques sont utilisés. Il s'agit notamment du logiciel le « Kur'dents » installé sur les Ordival, de module e-learning, d'un livret pédagogique pour les équipes éducatives.

Animations proposées :

- Rallye informatique et exploration des liens alimentation / santé bucco-dentaire
- Remise d'un kit d'hygiène bucco-dentaire
- Pour les classes de 5e animation sur les dernières technologies en santé bucco-dentaire.

Modalités d'inscription

Inscriptions par courriel à dpmips-spsbd@valdemarne.fr ou au 01 56 72 70 09

Critères de sélection

Priorité aux collèges situés dans les territoires où les déterminants de santé bucco-dentaire sont les moins favorables. Notamment les collèges REP et REP+.

Contacts

Courriel : dpmips-spsbd@valdemarne.fr

Service de Promotion de la Santé Bucco-Dentaire de la Direction de la Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé. Téléphone : 01 56 72 70 09

ACTION AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Promouvoir une alimentation variée et équilibrée à travers la consommation de certains aliments (légumes, fromages, etc.) et/ou la sensibilisation à une bonne hygiène alimentaire (via le petit déjeuner, le goûter, etc.).
- Faire découvrir des aliments ou des cultures alimentaires par le biais de repas à thème (pays, régions, continents...) ou de la mise en avant d'une diversité de l'offre (plateaux de fromages, herbes aromatiques, épices, variétés de pommes...).

L'adolescence est une période de changements dans les habitudes alimentaires. Ils sont liés à l'autonomie dans la prise des repas et les choix des aliments (arrêt ou fréquence moindre de la prise des petits déjeuners, tendance aux grignotages, augmentation de la consommation de produits sucrés, suppression de certaines composantes du repas comme les crudités ou les produits laitiers...). Cette action s'inscrit pleinement dans le programme Nutrition Santé Adolescences du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Descriptif de l'action

Le thème de l'action alimentation est au choix de l'établissement.

L'action pédagogique, son lieu, sa date, les moyens nécessaires à sa réalisation ainsi que le référent de l'action et les acteurs mobilisés (enseignants, vie scolaire, restauration, infirmière, etc.) sont à définir au préalable au sein de l'établissement.

L'action est ensuite à retranscrire sur une convention (disponible sur l'ENT).

La convention est à renvoyer aux diététiciennes du service restauration du Conseil départemental du Val-de-Marne pour demande de subvention. La réalisation de l'action se fait après validation du projet.

Les diététiciennes peuvent conseiller les établissements pour l'organisation de ces actions. Leurs interventions pourront être programmées en fonction des thématiques abordées.

Modalités d'inscription

La subvention accordée par le FCSH est une participation aux frais de l'établissement pour réaliser une action pédagogique autour de l'alimentation au cours de l'année scolaire.

La convention remplie et signée par l'autorité compétente de l'établissement, doit être renvoyée aux diététiciennes, 1 mois avant le début de l'action programmée, pour validation.

Après l'action, le gestionnaire du collège fait parvenir les factures à la direction de l'Education et des Collèges - cheffe de projet restauration :

- avant le 31 décembre pour les actions du premier trimestre scolaire
- en fin d'année scolaire pour les actions des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

Bon à savoir : la subvention en 2023 est de 1,50€ par élève pour une action menée hors demi-pension, et de 1€ par élève pour une action menée sur la demi-pension.

Critères de sélection

La corrélation entre l'action pédagogique et l'objectif de promotion santé est le critère incontournable.

L'établissement doit cotiser au FCSH.

Contacts

Service Restauration - Direction de la logistique du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Diététiciennes :

- Mme Deconinck Marie-Line : 01.56.72.88.33 - marie-line.deconinck@valdemarne.fr
- Mme Cocquio Sandy : 01.56.72.88.24 - sandy.cocquio@valdemarne.fr
- Mme Baillais Céline : 01.43.99.86.46 - celine.baillais@valdemarne.fr

SEMAINE DU FRUIT

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

L'objectif de cette action est de promouvoir la consommation des fruits par le biais d'actions pédagogiques. Elle favorise la découverte de fruits et de différentes méthodes de consommation. Cette action intègre le programme Nutrition Santé Adolescents du Conseil départemental du Val-de-Marne depuis 2001.

Descriptif de l'action

La Semaine du fruit se déroule sur une semaine choisie par l'établissement entre la dernière semaine de mai et la première quinzaine de juin, afin de proposer un large choix de fruits aux élèves.

Le contenu de l'action est à définir par le collège. Elle peut être proposée sur le temps de la demi-pension ou en dehors (récréation, cours, etc.).

L'action pédagogique se travaille en amont avec les différents acteurs mobilisés (enseignants, agents de la vie scolaire, de la restauration, infirmière).

Après envoi de la convention détaillant l'action programmée par le collège aux diététiciennes, un jury d'attribution se réunit afin d'approuver la participation ou demander des informations complémentaires aux établissements.

Les référents de l'action choisissent les fruits parmi une liste promouvant des fruits de saison.

Les actions proposées peuvent être les suivantes :

- Dégustation de fruits de saison sous différentes présentations (brochette, assiette de fruits, fruits dans les plats, distribution de fruits ou de jus frais à la récréation...)
- Sensibilisation thématique : fruits et santé, fruits et sport, culture et floraison, saison, etc.
- Mise en place de projets autour de fruits sélectionnés : découpe, compositions artistiques (sculpture), réalisations culinaires avec les collégiens, etc., et mise en valeur des dégustations.

Durant ces semaines, les diététiciennes du Conseil départemental interviennent sur demande en élaborant des jus de fruits frais, sur des ateliers de réalisation de brochettes de fruits ou autres.

Modalités d'inscription

Inscription entre les vacances d'hiver et de printemps par retour de convention. La convention est transmise aux collèges au retour des vacances d'hiver. Elle est à renvoyer au Conseil départemental (avec transcription de l'action pédagogique) avant les vacances de printemps. Un jury valide l'action proposée.

Les factures de fruits consommés sont à transmettre à la Direction de l'Education et des Collèges avant la fin de l'année scolaire.

La subvention accordée par le FCSH en 2023 est de : 0.70 € par élève pour une action menée hors demi-pension, et de 0.50€ par élève pour une action menée sur la demi-pension.

Critères de sélection

Le critère principal est la corrélation entre l'action pédagogique et l'objectif de promotion de la consommation des fruits. L'établissement doit cotiser au FCSH.

Contacts

Service Restauration - Direction de la logistique du Conseil départemental du Val-de-Marne
Coordinatrices de la semaine du fruit :

Mme Deconinck Marie-Line : 01.56.72.88.33 - marie-line.deconinck@valdemarne.fr

Mme Cocquio Sandy : 01.56.72.88.24 - sandy.cocquio@valdemarne.fr

Mme Baillais Céline : 01.43.99.86.46 - celine.baillais@valdemarne.fr

MALETTE DE SENSIBILISATION AU RISQUE AUDITIF

Niveaux de classes

5e

Objectifs de l'action

Sensibiliser les jeunes au risque lié à l'écoute amplifiée de la musique, qui constitue un enjeu majeur de prévention en matière de santé et, notamment, de santé environnementale.

Descriptif de l'action

La mallette KIWI a été développée par Bruitparif en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Mise à disposition du Département du Val de Marne, elle permet aux élèves de s'autoévaluer selon leurs habitudes d'écoute et de mieux comprendre le son et les risques associés.

La mallette est constituée d'une vingtaine de tablettes, reliées par un routeur wifi, et autant de casques d'écoute. Une prise classique 220 V permet d'alimenter le dispositif. Des supports vidéo sur clé USB complètent l'ensemble apportant des informations utiles à la compréhension des phénomènes acoustiques et des risques pour la santé (physique du son, système auditif, pathologies, protection des oreilles, témoignages).

Une séance dure 2 heures : 30 mn de présentation pour comprendre les phénomènes acoustiques et les risques (diaporama) ; 1h pour l'évaluation (mallette) ; 30 mn pour le bilan (résultats et questions/réponses). Prévoir un ordinateur avec rétroprojecteur. Les sessions peuvent être adaptées en fonction du public visé et du temps disponible. Elles s'adressent à des groupes de 20 élèves maximum.

La mallette est mise à disposition pendant 2 semaines. Une séance de prise en main de 2h est à prévoir par l'enseignant qui assure l'animation. Une décharge parentale est à faire remplir au préalable, sur la base du remplissage d'un questionnaire sur les habitudes d'écoute.

Modalités d'inscription

Inscriptions possibles tout au long de l'année, par courriel, auprès de la direction de l'Accompagnement à la Transition Ecologique et Solidaire. Indiquer le niveau scolaire et le nombre d'élèves formés lors de la restitution de la mallette.

Critères de sélection

Aucun

Contacts

Service : Direction de l'Accompagnement à la Transition Ecologique et Solidaire

Courriel : Durable.Developpement@valdemarne.fr

Téléphone : 01 49 56 86 45

Plus d'infos sur <https://www.bruitparif.fr/mallette-kiwi-presentation/>

DISPOSITIF « LES RÉGLES ET SI ON EN PARLAIT ? »

MISE A DISPOSITION D'UN DISTRIBUTEUR DE PROTECTIONS PERIODIQUES ET D'UN LIVRET PEDAGOGIQUE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Soutenir les jeunes filles en situation de précarité menstruelle en facilitant l'accès des collégiennes à des protections périodiques gratuites et bio via la mise à disposition d'un distributeur.
- Lutter contre le tabou des règles en remettant un livret pédagogique à chaque élève et en associant les filles et les garçons aux actions de sensibilisation sur les règles.

Descriptif de l'action

Le Département s'engage à fournir à chaque établissement un distributeur de protections périodiques ainsi qu'un stock annuel de protections périodiques. Ce stock comprend 4 protections par mois et par collégienne menstruée sur une base de 200 collégiennes menstruées.

Le Département fournit en début d'année scolaire un premier stock de 3 mois puis assure le réapprovisionnement.

Le Département fournit un exemplaire par élève du livret pédagogique « Les règles, et si on en parlait ». Il peut également sur demande de l'établissement fournir une mallette de ressources à destination des équipes éducatives permettant de construire des séquences pédagogiques sur la thématique des règles.

Le Département peut aussi mettre à disposition des établissements sous forme de prêt l'exposition « Sang pour Sang règles » du Centre Hubertine Auclert qui se réserve auprès de l'Observatoire de l'Égalité.

Modalités d'inscription

Répondre au dossier de l'appel à candidature qui s'adresse à tous les collèges publics deux fois par an (en septembre et en janvier).

Critères de sélection

Tous les collèges ayant répondu à l'appel à candidature seront retenus.

Contacts

Service : Projet éducatif / Direction de l'Éducation et des Collèges

Courriel : dec-education@valdemarne.fr

Téléphone Caroline Ernst : 01 56 72 88 54

PARIS 2024

Niveaux de classes

4e

Objectifs de l'action

- Appréhender l'exigence de la pratique sportive à son haut niveau de perfection et d'exigence.
- Promouvoir le sport pour tous.

Descriptif de l'action

Le Département permet à neuf sportifs de haut niveau (SHN) de bénéficier d'une convention d'insertion professionnelle, tout en s'entraînant, afin de préparer les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Chacun des sportifs de haut niveau sera suivi par un collège dans son parcours d'athlète de haut niveau jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le sportif pourra se rendre dans le collège, participer à des actions et envoyer des vidéos. Il fournira son planning d'entraînement afin de pouvoir être suivi par les collégiens jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris. Les modalités d'interventions seront précisément définies après discussions avec l'établissement retenu. La communication des actions menées auprès de l'ensemble des collégiens de l'établissement est un élément important.

Les classes des différents collèges seront invitées lors de la réception post Jeux Olympiques de Paris 2024.

Modalités d'inscription

Les classes qui souhaitent participer envoient un courriel avec le descriptif du projet et des actions menées autour du suivi du sportif de haut niveau (par ex : travail sur le dopage, sur les pratiques olympiques, projet vidéo ou réalisation d'interviews...). Aucune participation financière.

Critères de sélection

Les demandes seront étudiées sur projet par un jury. Neuf collèges seront retenus avec une priorité donnée à ceux déjà engagés dans une démarche olympique ou de renforcement de la pratique sportive (classes labellisées Génération 2024, collèges ayant des sections sportives, nombre important de licenciés dans les associations sportives ...).

Contacts

Direction de la jeunesse, des sports, des villages vacances et de la vie associatives, service des sports.

Courriel : carole.chenault@valdemarne.fr et aurelie.boissard@valdemarne.fr

Téléphone : 01 43 99 73 97 / 01 43 99 73 44

INTERVENTIONS DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

- Appréhender l'exigence de la pratique sportive à son haut niveau de perfection et d'exigence.
- Promouvoir la pratique sportive.

Descriptif de l'action

Intervention d'un sportif de haut niveau dans les établissements, pour une durée à définir en fonction du projet mené. Les abordent des thématiques comme la diététique, les valeurs du sport ou le parcours d'un sportif de haut niveau (l'entraînement, le double projet, ...). La visite du sportif sera préparée en amont. Chaque élève pourra récupérer une carte de dédicace du sportif de haut niveau.

Modalités d'inscription

Envoi d'un courriel avec le descriptif de l'intervention souhaitée indiquant le thème choisi, le niveau de classe retenue, le nombre d'élèves sollicités, la durée de l'intervention ainsi que la date ou la période souhaitée.

Critères de sélection

Les nouvelles demandes et celles faisant parties d'un projet global autour de la pratique sportive et de l'Olympisme seront prioritaires. L'ensemble des demandes seront étudiées en fonction des disponibilités des neuf sportifs.

Contacts

Direction de la jeunesse, des sports, des villages vacances et de la vie associatives, service des sports.

Courriel : carole.chenault@valdemarne.fr et aurelie.boissard@valdemarne.fr

Téléphone : 01 43 99 73 97 / 01 43 99 73 44

LES JEUX DU VAL-DE-MARNE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Appréhender les valeurs sportives et l'éthique sur une période de rencontres autour sur sport de 15 jours.

Descriptif de l'action

Dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne, organisés par le Département, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) propose des actions spécifiquement dédiées aux collégiens :

- Olympiades des collèges dans tous les établissements scolaires et/ou équipements sportifs de la ville, 14 000 collégiens prévus.
- Tournois des collégiens : (volley-foot-handball), ateliers découverte, action Sport Santé et action éco-citoyenneté au Parc départemental et intercommunal des sports et de loisir du Grand Godet à Villeneuve-le-Roi, 1000 collégiens attendus.
- Activités des associations sportives UNSS (escalade/tir à l'arc/canoé/tennis de table/biathlon/golf/ultimate/tennis padel) sur différents lieux du département, 600 collégiens prévus.
- Spectacle de danse à la salle Watteau de Nogent-sur-Marne, 210 collégiens prévus soit une quinzaine de groupes de danse.

Modalités d'inscription

L'Union nationale du sport scolaire, UNSS, diffuse les informations dans tous les collèges et prend en charge les inscriptions des classes. Les transports sont pris en charge par l'UNSS.

Contacts

Direction de la Jeunesse, des Sports et des Villages Vacances du département du Val-de-Marne
Adjoint du service des sports :

Carole Chenault - tél. : 01 43 99 73 97 et courriel : carole.chenault@valdemarne.fr

UNSS – Union nationale du sport scolaire - tél. : 01 43 77 00 17 et courriel : sd094@unss.org

Pour plus d'informations : www.unss.org

ÉQUIPEMENT

VILLAGES VACANCES

Niveaux de classes

5e 4e

Objectifs de l'action

Le Conseil départemental propose des séjours de 5 jours dans deux villages vacances Guébriant, en Haute-Savoie, et Jean Franco, en Savoie. Les séjours ont pour objectifs de faire découvrir la montagne et les pratiques sportives afférentes. La dimension sportive de ces séjours s'accompagne d'un contenu éducatif impulsant des valeurs telles que le respect, l'acceptation de la différence et la citoyenneté.

Descriptif de l'action

Les séjours sont composés d'heures de ski ou d'activités sportives, ludiques et culturelles en lien avec la montagne. Des animations pédagogiques sont proposées en pré-soirées par les équipes d'animation des villages. Les séjours comprennent la pension complète, le transport, les cours de ski, les remontées mécaniques, la location du matériel et les animations (ateliers et soirées). Ils se déroulent de janvier à avril.

Selon les villages, les propositions sont différentes afin de les adapter à la réalité climatique et le faible enneigement de certaines périodes, ainsi elles comprennent :

A Jean Franco en janvier, février et avril 2024

- Cinq journées en formule de 2h15 ou de 4h30 de ski de piste par jour.
- Cinq journées de vie en collectivité pour tisser des liens et établir des règles de vie.
- Des ateliers pédagogiques organisés par les équipes d'animation des villages qui abordent les questions d'environnement et de connaissance du milieu montagnard de manière ludique.
- Une sensibilisation aux questions de nutrition.

A Guébriant en janvier 2024

- Cinq journées en formule 4h00 de ski de piste par jour ou 2 jours de ski dans une autre station et des activités sportives et culturelles.
- Cinq journées de vie en collectivité pour tisser des liens et établir des règles de vie.
- Des ateliers pédagogiques organisés par les équipes d'animation des villages qui abordent les questions d'environnement et de connaissance du milieu montagnard de manière ludique.
- Une sensibilisation aux questions de nutrition.

A Guébriant en mars 2024

- Cinq journées en formule montagne avec des activités sportives et ludiques (patinoire, caninrando, VTT, visites touristiques, découverte de l'astronomie et fabrication de fusées à poudre, découverte de l'environnement et lecture de carte en randonnée).
- Cinq journées de vie en collectivité pour tisser des liens et établir des règles de vie.
- Des ateliers pédagogiques organisés par les équipes d'animation des villages qui abordent les questions d'environnement et de connaissance du milieu montagnard de manière ludique.
- Une sensibilisation aux questions de nutrition.

Modalités d'inscription

Un courrier d'information et le règlement relatif aux critères de sélection sont adressés début avril aux principaux. Les demandes de séjour sont à inscrire, avant une date limite fixée chaque année (mi-mai) sur le service en ligne : <https://reservation-village-vacances-valdemarne.fr>

Une commission paritaire, en charge de l'examen des dossiers de candidature des collèges, se réunit au plus tard début juillet de l'année scolaire en cours afin d'examiner les candidatures des collèges. Les collèges retenus sont avisés à la rentrée scolaire suivante.

Critères de sélection

Les demandes de séjours sont conditionnées par une obligation d'intégration du séjour dans le projet d'établissement.

Elles sont analysées sur la base de critères déterminants :

- typologie du collège (REP et REP+)
- contexte particulier de l'établissement
- niveau des classes
- élèves en situation particulière
- nombre de séjours déjà effectués

Chaque niveau de classe donne droit à un nombre de points, le maximum étant attribué aux classes de 5ème. Les ULIS, SEGPA, NSA et CLA bénéficie d'un nombre complémentaire de points. La candidature des collèges ayant totalisé le plus grand nombre de points est retenue et examinée au regard des effectifs inscrits et de la capacité d'accueil des villages.

Si plusieurs établissements ont totalisé un nombre de point égal et que la capacité d'accueil des villages n'autorise pas le séjour de la totalité de ces collèges à point égal, il sera procédé à un examen de leur dossier sur la base des critères illustratifs suivants :

- effort consenti par le collège pour permettre le départ de la totalité des élèves d'une même classe
- absence d'équipement sportif de proximité du collège
- bilan effectué par les villages vacances lors d'un précédent séjour

Contacts

Direction de la jeunesse, des sports, des villages vacances et de la vie associative. Service appui ressources. Christine Remond, coordinatrice des séjours groupes et collèges

Tel : 01 56 72 87 37 – Courriel : groupe.villages@valdemarne.fr

Lien internet : <https://villages-vacances.valdemarne.fr/>

4

ENVIRONNEMENT ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sensibiliser les collégiens autour des questions de la biodiversité, du climat et de la transition écologique
- Sensibiliser les collégiens au besoin de protection des ressources en eau

ACTIONS ÉDUCATIVES

VISITE D'UN PARC OU D'UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Riche de plus de 20 parcs et espaces naturels sensibles (ENS), le Département du Val de Marne souhaite faire connaître et valoriser ces espaces. En proposant des sorties sur le terrain, le Département incite les collégiens à se reconnecter à la nature, à découvrir les espèces communes ou rares qui habitent ces milieux et à comprendre les nombreux métiers des agents départementaux qui œuvrent à la gestion et la valorisation de ce patrimoine naturel.

Descriptif de l'action

Organisation d'une visite dans un parc ou dans un ENS départemental.

Une classe maximum par collège, ou groupe d'éco-délégués, club nature peut participer à l'action. Les agents du Département feront découvrir le parc ou l'espace naturel sensible en expliquant son historique, les spécificités du site, la gestion mise en place, en lien avec les agents de terrain. L'observation de certaines espèces peut être organisée (selon espace et saison). La visite dure entre 1h30 et 2h.

Le choix du site de visite est décidé avec le référent du projet du collège et les chargés de promotion du Département, selon la localisation du collège et la capacité de déplacement des élèves, ainsi que les thématiques des sites.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : Direction des Espaces verts et du paysage du Conseil départemental du Val-de-Marne

Courriel : caroline.vickridge@valdemarne

Téléphone : 01 43 99 82 83

LISTE DES ESPACES NATURELS ET PARCS DU VAL-DE-MARNE

Parc des Lilas	Vitry-sur-Seine	Avenue Lemerle Vetter
Parc de la Plage Bleue	Valenton	Avenue de la Plage Bleue
Parc de la Saussaie Pidoux	Villeneuve-Saint-Georges	Avenue Henri Matisse
Domaine Départemental des Marmousets	La-Queue-en-Brie	Chemin des Marmousets
Parc du Morbras	Sucy-en-Brie	Rue Antoine Baron
Espace Naturel de la Pierre-Fitte	Villeneuve-le-Roi	Avenue du Front de Seine
Parc des Hautes- Bruyères	Villejuif	Avenue de la République
Parcs des Cormailles	Ivry-sur-Seine	Rue Ledru Rollin
Parc de la Plaine des Bordes	Chennevières-sur-Marne	Rue des Bordes
Parc du Plateau	Champigny-sur-Marne	Rue de Bernaü
Parc du Rancy	Bonneuil-sur-Marne	Rue Paul Vaillant-Couturier
Parc du Val de Marne	Créteil	Rue de Choisy
Pépinière Départementale	Mandres-les-Roses	Rue du champ de l'alouette
Parc de la Roseraie	L'Haÿ-les-Roses	Rue Watel

ANIMATION SUR LA BIODIVERSITÉ DU JARDIN PÉDAGOGIQUE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Les jardins pédagogiques dans les collèges permettent d'appréhender la biodiversité sous toutes ses formes et d'éduquer à l'environnement et au développement durable en étudiant les relations qui unissent les animaux et les végétaux à l'Homme. Ils participent, également, à rafraîchir les collèges. Ces animations permettent d'aborder de manière concrète les notions de physiologie animale et végétale du programme de Sciences et Vie de la Terre. Les jardins pédagogiques contribuent à améliorer la qualité du paysage (dans le cadre du Plan vert), à favoriser l'autonomie des élèves et leur permettre de concourir à l'obtention des labels « Éco-École » ou « E3D » (établissement en démarche développement durable).

Descriptif de l'action

- Animation autour du jardin et de la biodiversité sauvage et cultivée. Intervention ponctuelle des chargés de promotion et de sensibilisation qui abordent les thèmes du cycle végétal, de la pollinisation ou des auxiliaires au jardin et de l'alimentation, en lien avec les programmes scolaires.
- Apport de végétaux, graines, terreau, paillage et petit matériel pour alimenter et favoriser la régénération du jardin.

La durée d'animation est d'une à deux heures selon les modalités retenues par l'établissement (intervention au jardin). L'intervention peut consister en une aide au projet, via l'organisation de rencontres avec les enseignants et/ou en une intervention. Documentation possible (à préciser lors des rencontres avec les enseignants).

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.
Le collège doit avoir un jardin pédagogique déjà existant et fonctionnel dans la cour.

Contacts

Service : Direction des Espaces verts et du paysage du Conseil départemental du Val-de-Marne
Courriel : caroline.vickridge@valdemarne
Téléphone : 01 43 99 82 83

PARTICIPATION À UNE PLANTATION CITOYENNE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Dans le cadre du Plan 50 000 Arbres, le Département compte planter des arbres aussi bien sur son domaine qu'avec ses partenaires (entreprises, collectivités et citoyens). Les plantations citoyennes sont un excellent moyen de sensibiliser le public aux enjeux de nature en ville et de concrétiser le Plan 50 000 Arbres. Inciter les collégiens à participer à cette action pourra leur donner envie d'agir en plus chez eux, dans l'espace public ou dans leur cour de collège.

Descriptif de l'action

Plusieurs plantations citoyennes sont prévues pour la saison de plantation 2023/2024, entre novembre et mars. Les lieux et dates définitifs restent encore à préciser. L'action proposée consiste à faire participer les élèves lors d'une plantation citoyenne qui se fera à proximité du collège, en bordure de voirie ou dans un parc.

Modalités d'inscription

Le collège indique dans le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres s'il souhaite participer à une plantation citoyenne. Un porteur de projet doit être indiqué dans le formulaire d'inscription.

Critères de sélection

Aucun critère. Suivant le nombre de places disponibles.

Contacts

Service : Direction des Espaces verts et du paysage du Conseil départemental du Val-de-Marne
Courriel : caroline.vickridge@valdemarne
Téléphone : 01 43 99 82 83

LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, ULIS, SEGPA et UPE2A

Objectifs de l'action

Cette sortie sur le terrain permettra de sensibiliser les collégiens aux questions environnementales et plus particulièrement à la protection des milieux aquatiques. Comprendre également que chaque espèce vivante constitue un indicateur de la qualité de nos cours d'eau sera un objectif. L'ichtyologie (science qui étudie les poissons) apprendra qu'une espèce ne peut se développer que si elle trouve dans son environnement les conditions favorables à l'accomplissement de son cycle biologique (croissance, reproduction, éclosion).

Descriptif de l'action

Les élèves seront accueillis sur un lieu riche en biodiversité : le Bras du Chapitre à Créteil. Ils seront guidés, par petit groupe, par les animateurs de la Fédération pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques : la FPPMA, autour de deux activités en alternance :

- **Un parcours le long du Bras du Chapitre**, pour comprendre comment tous les êtres vivants sont des indicateurs de la qualité des cours d'eau. Les collégiens appréhenderont les enjeux liés à la protection de l'environnement et découvriront de quelle manière la biodiversité contribue à la richesse de l'écosystème fluvial et renseigne sur la qualité de l'eau.
- **Une séance de pêche à la ligne** permettant d'observer, au plus près, les espèces présentes dans la Marne et débattre de leur sensibilité aux différentes pollutions du milieu aquatique.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : CAEE / DSEA

Courriel : dsea-actioneducative@valdemarne.fr

Mme Christine Cammerman : responsable inscriptions christine.cammerman@valdemarne.fr

Téléphone: 06.19.94.09.33 / 01 49 56 86 24

VISITES SUR L'EAU ET L'AGRICULTURE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, ULIS, SEGPA et UPE2A

Objectifs de l'action

Sensibiliser les collégiens aux questions environnementales et découvrir une agriculture respectueuse des ressources en eau. Grâce aux techniques de la permaculture, à l'absence de produits tels que les engrais chimiques et les pesticides, les élèves découvriront qu'un autre mode de production agricole est possible.

Descriptif de l'action

Par demi-journée en Mars, Avril et Mai 2024, les collégiens seront accueillis à « **la ferme des 4 temps** » de Mandres les Roses par un professionnel de la médiation agricole, et découvriront les activités « raisonnées » du lieu : sur 25 hectares coexistent des cultures de céréales et de maraîchage, d'arbres fruitiers ainsi que des activités d'élevage.

A la ferme pédagogique de Mandres-les-Roses, les collégiens découvriront que l'agriculture est une activité très gourmande en eau et les avantages d'une culture en équilibre avec son environnement.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contact

Service : CAEE / DSEA

Courriel : dsea-actioneducative@valdemarne.fr

Mme Christine Cammerman : responsable inscription

christine.cammerman@valdemarne.fr

Téléphone: 06.19.94.09.33 / 01 49 56 86 24

CROISIÈRES PÉDAGOGIQUES SUR LA SEINE ET LA MARNE ET INITIATION AU CANOË

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, ULIS, SEGPA et UPE2A

Objectifs de l'action

Sur la Seine, les élèves seront sensibilisés aux risques d'inondation du territoire et informés sur l'histoire des grandes crues qui ont touché le Val-de-Marne.

Sur la Marne, les élèves aborderont les enjeux autour des aléas climatiques et l'impact local du réchauffement global. La question de la qualité de l'eau sera également abordée au cours de ces sorties.

Descriptif de l'action

Croisière Seine : un demi-groupe effectue une croisière à bord du Francilien (observation des aménagements qui protègent le territoire des inondations, jeu de plateau sur la crue centennale de 1910, comparaison des crues de 1910 et de 2018), l'autre demi-groupe réalise une balade sur les bords de la Seine (découverte d'un quartier construit en zone inondable et d'usine de potabilisation de Choisy-le-Roi placée en zone inondable, observation de la faune et la flore et les adaptations aux crues).

Croisière Marne : A bord de petits bateaux catalanes, les collégiens partent à la découverte des îles de la Marne classées « réserve naturelle départementale » : les îles Casenave, des Cormorans, Pissevinaire et des Gords. Echanges sur les enjeux liés à la préservation des berges pour le développement de la biodiversité locale et la protection de la rivière.

Initiation au canoë : Les élèves expérimentent, grâce au canoë, la rivière comme terrain de jeu. Celui-ci est l'occasion de découvrir le territoire autrement et de sensibiliser à la protection du milieu aquatique. Il permet d'aborder la dépollution des eaux pluviales le Département.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : CAEE / DSEA

Courriel : dsea-actioneducative@valdemarne.fr

Mme Christine Cammerman : responsable inscriptions

christine.cammerman@valdemarne.fr

Téléphone: 06.19.94.09.33 / 01 49 56 86 24

VISITE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, ULIS, SEGPA et UPE2A

Objectifs de l'action

Découverte des métiers de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit d'amener les élèves à appréhender leur environnement naturel, sa préservation et sa mise en valeur, invitant chacun à prendre conscience de sa responsabilité et à mieux faire connaître les enjeux de l'eau sur le territoire du Val-de-Marne.

Descriptif de l'action

- **Bassin de rétention des eaux pluviales** : L'urbanisation a pour effet de rendre imperméable les sols. Lors de fortes pluies, l'eau ruisselle sur les chaussées et peut générer des inondations. Pour faire face à ces désagréments, le Département a construit des réservoirs souterrains pour gérer les surplus d'eau. Habillés d'une combinaison, les collégiens visitent l'un de ces bassins.
- **Station anti-crue/PC VALERIE** : Dès qu'une rivière est en crue, la station anti-crue entre en fonctionnement, évitant le reflux des eaux de la rivière par les égouts. Après la station anti-crue, les élèves visitent le centre informatique de contrôle à distance de tous les ouvrages d'assainissement du Département.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : CAEE / DSEA

Courriel : dsea-actioneducative@valdemarne.fr

Mme Christine Cammerman : responsable inscriptions

christine.cammerman@valdemarne.fr

Téléphone: 06.19.94.09.33 / 01 49 56 86 24

LES PARCOURS D'ENQUÊTE « EAU ET BIODIVERSITÉ » ET « RETOUR A LA BAIGNADE »

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, ULIS, SEGPA et UPE2A

Objectifs de l'action

Le parcours thématique est complémentaire aux projets éducatifs construits par les professeurs. Il s'agit de valoriser les acquis des élèves à travers un travail d'enquête qu'ils mènent sur les questions de l'eau. Le médiateur scientifique qui accompagne les classes sur ce travail d'enquête assure des séances au collège, des sorties de terrains pour enrichir les sujets abordés en classe et la rencontre de professionnels des métiers de l'eau.

Descriptif de l'action

Deux parcours d'enquête aux choix des professeurs sont proposés aux collégiens :

- **Entre novembre et février**, il est proposé aux classes de partir à la découverte des enjeux de l'eau en lien avec l'organisation des Jeux Olympique 2024. En effet, derrière l'organisation des épreuves de triathlon pour les Jeux Olympiques de 2024, se dessine le retour à la baignade sur plusieurs sites naturels du département. L'occasion d'enquêter sur les exigences du retour à une eau baignable pour la Marne et la Seine. Ce parcours sera agrémenté de la rencontre sur le terrain des techniciens en charge du contrôle de la qualité de l'eau et des analyses physico-chimique des milieux aquatiques, d'une visite d'un ouvrage départemental d'assainissement et d'une croisière pour identifier les prochains lieux de baignade sur la Seine.
- **Entre mars et juin**, il est proposé aux classes d'enquêter sur l'importance de l'arbre et de la biodiversité dans le cycle de l'eau en ville. Les arbres nous protègent du réchauffement climatique, de la désertification et apportent des îlots de fraîcheur en ville. Les collégiens enquêteront sur l'importance de l'arbre pour garder l'eau en ville, créant l'effet « éponge » dans des zones densément urbanisées. Ce parcours sera agrémenté de la visite de l'arboretum du bois de Vincennes où les collégiens découvriront les spécificités des essences arboricoles de ce musée de l'arbre, d'une croisière autour des îles de la Marne qui constituent une réserve naturelle départementale et d'une rencontre avec la fédération interdépartementale de la pêche pour comprendre comment la biodiversité est aussi un indicateur de la qualité de l'eau.

Chacun des parcours prévoit 3 interventions en classe du médiateur scientifique et 3 sorties de terrain où les collégiens rencontreront des professionnels de l'assainissement pour échanger sur les enjeux de l'eau.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : CAEE / DSEA

Courriel : dsea-actioneducative@valdemarne.fr

Mme Christine Cammerman, responsable inscriptions : christine.cammerman@valdemarne.fr

Téléphone : 06.19.94.09.33 / 01 49 56 86 24

JEU CLIMAT TIC-TAC : POUR SENSIBILISER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs de l'action

Sensibiliser les collégiens aux enjeux du changement climatique et favoriser le travail collaboratif.

Descriptif de l'action

Climat Tic-Tac est un jeu de société stratégique et collaboratif sur le changement climatique créé par des chercheurs de l'Institut Pierre-Simon Laplace (CNRS-CEA) et des médiateurs scientifiques de l'Association Sciences Technologies et Société (ASTS). Ce jeu est une initiation à la réflexion stratégique, il aide à comprendre les implications à long terme d'actions immédiates. Sur un plateau de jeu représentant le monde, les villes ne présentent pas les mêmes vulnérabilités et sont soumises à des risques différents. Les joueurs doivent coopérer pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et la hausse de température globale, sans quoi ils sont collectivement perdants.

L'animation dure 2h en présence d'un animateur de l'ASTS. Après une introduction aux enjeux du changement climatique, l'animateur explique les règles du jeu et les élèves se répartissent en 5 ou 6 groupes de 5 joueurs, chaque groupe ayant un plateau de jeu. Les collégiens ont 1h30 pour réaliser un cycle de jeu en limitant l'impact du réchauffement climatique. La dernière demi-heure est consacrée au débat.

Le Département propose également une formation à ce jeu aux enseignants, ainsi que la mise à disposition de boîtes de jeu dans les collèges où des personnes auront été formées. La formation est dispensée par l'ASTS sur une demi-journée pour une dizaine de personnes.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : Direction de l'Accompagnement à la Transition Ecologique et Solidaire

Courriel : Durable.Developpement@valdemarne.fr

Téléphone : 01 49 56 86 45

ÉQUIPEMENT

LE MUSÉE INTERCOMMUNAL DE NOGENT-SUR-MARNE : L'HISTOIRE DE LA BAIGNADE DANS LE VAL-DE-MARNE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, ULIS, SEGPA et UPE2A

Objectifs de l'action

Le Musée Intercommunal de Nogent-sur-Marne présentera au cours de cette visite, l'histoire des activités nautiques sur les boucles de la Marne. Au XVIII^e siècle, le territoire est peuplé de cultivateurs et de vigneron. Des nobles et bourgeois parisiens y faisaient construire leurs maisons de campagne. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'arrivée du chemin de fer favorise l'émergence des guinguettes sur les bords de Marne. Le dimanche, les Parisiens s'emparent des bords de la rivière : guinguettes, courses d'aviron, joutes nautiques à la lance, baignades. Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne deviennent des lieux emblématiques de la naissance des loisirs de masse.

Descriptif de l'action

Les élèves visiteront l'exposition permanente du musée dédiée à l'histoire des activités développées au bord de la Marne entre la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle à travers les objets de collection et les œuvres d'art. Ils bénéficieront d'un commentaire sur les sports nautiques (aviron, natation) autrefois pratiqués par une école sportive d'élite, l'Ecole de Gymnastique de Joinville-le-Pont. Ils visionneront également le premier court métrage de Marcel Carné : *Nogent, eldorado du dimanche*.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

Un jury se réunira en octobre pour sélectionner les collèges retenus.

Contacts

Service : CAEE / DSEA

Courriel : dsea-actioneducative@valdemarne.fr

Mme Christine Cammerman : responsable inscriptions

christine.cammerman@valdemarne.fr

Téléphone : 06.19.94.09.33 / 01 49 56 86 24

PRÊT DE MATÉRIEL, EXPOSITIONS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

EXPOSITIONS POUR SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, variable selon l'exposition

Objectifs de l'action

Sensibiliser les collégiens sur des thématiques en lien avec le développement durable et la transition écologique.

Descriptif de l'action

La Direction de l'Accompagnement à la Transition Ecologique et Solidaire possède une dizaine d'expositions sur des thèmes variés mises à disposition des collèges (voir le tableau). Afin de faciliter l'animation et la participation des élèves, les expositions seront proposées avec un contenu ou une animation supplémentaire en lien avec les thèmes abordés. Les enseignants sont libres de se saisir des expositions en autonomie, et peuvent également solliciter la DACTES pour être accompagnés dans leur projet.

Titre	Contenu	Public cible	Caractéristiques
L'énergie	Présentation des différents moyens de produire de l'énergie, l'impact sur l'environnement et les solutions pour réduire sa consommation.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Economie d'énergie	Exposition sur les écoGESTES pour faire des économies d'énergie.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	4 roll-up (85x200)
Economie d'eau	Explication de la provenance de l'eau, son coût, combien nous en consommons et comment l'économiser.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Biodiversité	Explication de l'impact des activités humaines sur la biodiversité et les moyens de la préserver.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Le réchauffement climatique	Explication du phénomène du réchauffement climatique, ses conséquences et les solutions pour lutter contre.	4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Développement durable pour les enfants	Explication du développement durable et illustration au travers de thématiques diverses (énergie, déchet, mobilité, consommation etc.)	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Gaspillage alimentaire	Explication du gaspillage alimentaire, de ses conséquences, et des actions du quotidien à mener pour le limiter.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	8 roll-up (85x200)
Réduire ses déchets	Explication de l'impact environnemental et sanitaire des déchets produits par les activités humaines, et les gestes à mettre en œuvre au quotidien pour réduire sa production de déchets, mieux les recycler et les réutiliser.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Consommation responsable	Explication des conséquences sociales et environnementales résultant de la production des	4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)

	biens que consommés, avec des pistes pour tendre vers une consommation plus responsable.		
Citoyenneté et solidarité	Explication de la notion de citoyenneté, des droits et devoirs qu'elle implique, et de l'importance du vivre ensemble.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	10 bâches (80x120)
Numérique : libérons nos pratiques	Explication des enjeux que pose l'utilisation du numérique dans notre société, notamment la liberté d'expression l'accès à l'information, le respect de la vie privée.	4 ^e ,3 ^e	8 bâches (60x80)

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

La sélection dépendra du nombre de demandes et de la disponibilité des expositions. Elle pourra tenir compte de l'engagement de l'établissement dans une démarche d'obtention du label E3D - sans pour autant être une condition d'éligibilité - et de la pertinence de l'action par rapport au projet de l'enseignant et/ou de l'établissement.

Contacts

Service : Direction de l'Accompagnement à la Transition Ecologique et Solidaire
 Courriel : Durable.Developpement@valdemarne.fr
 Téléphone : 01 49 56 86 45

JEUX SUR L'ÉCORESPONSABILITE

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e, selon le jeu.

Objectifs de l'action

Sensibiliser les collégiens au sujet de l'éco-responsabilité de façon ludique. Certains jeux favorisent également le travail collaboratif.

Descriptif de l'action

La DACTES dispose de plusieurs jeux pouvant être mis à disposition des enseignants. Ceux-ci sont libres de s'en servir en autonomie ou solliciter l'intervention de la DACTES.

Titre	Contenu	Public cible	Durée du jeu
EcoMalins	Les joueurs évoluent sur un plateau de jeu représentant une maison, le but est de faire le tour le plus vite possible. Pour avancer, ils doivent répondre à une question sur les écogestes en lien avec la pièce dans laquelle ils se trouvent.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	30min
Eco-logis	Deux équipes s'opposent pour réaliser le maximum d'économie d'énergie dans leur logement et ne pas dépasser leur budget. Pour cela, elles évoluent sur un plateau avec des cases leur permettant de choisir des équipements peu énergivores et d'adopter les bons gestes. L'équipe gagnante est celle qui a le budget factures le plus bas.	5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	1h à 1h30
Eco6thèmes - édition forêt et bois	En répondant à des questions sur les écogestes dans 6 thèmes (habitat, eau, énergie, alimentation, ressources, biodiversité), les joueurs peuvent avancer sur le plateau de jeu représentant le baromètre de durabilité. A la fin de la partie, le joueur connaît la durabilité de son comportement en fonction de sa position sur le plateau.	6 ^e ,5 ^e ,4 ^e ,3 ^e	1h
Enigmes	Les élèves découvrent l'environnement en devinant des mots grâce à des cartes comprenant des indices.	6e,5e,4e,3e	30 min

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font via le formulaire de l'appel à candidature du Plan 50 000 arbres et sont à retourner par courriel à dec-education@valdemarne.fr avant la date limite indiquée sur ce même formulaire. Ce-dernier est envoyé aux collèges par courrier et courriel à la rentrée scolaire.

Critères de sélection

La sélection dépendra de la disponibilité des jeux et du nombre de demandes. Elle pourra dans ce cas tenir compte de l'engagement de l'établissement dans une démarche d'obtention du label E3D - sans pour autant être une condition d'éligibilité - et de la pertinence de l'action par rapport au projet de l'enseignant et/ou de l'établissement.

Contacts

Service : Direction de l'Accompagnement à la Transition Ecologique et Solidaire
Courriel : Durable.Developpement@valdemarne.fr Téléphone : 01 49 56 86 45

5

AUTRES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX

SOUTIEN AUX PROJETS ÉDUCATIFS DES COLLÈGES

Niveaux de classes

6e 5e 4e 3e

Objectifs du soutien

- Promouvoir des projets favorisant l'autonomie, l'épanouissement et le développement personnel des jeunes.
- Soutenir le dynamisme et les actions innovantes de la communauté éducative et des partenaires pour la réussite de tous et favorisant le lien social.
- Soutenir les initiatives des collèges classés en éducation prioritaire.

Descriptif du soutien

Le dispositif de soutien aux projets éducatifs des collèges apporte une aide financière aux projets éducatifs des collèges publics du Val-de-Marne. Ces projets s'inscrivent dans les 4 grands axes prioritaires de la politique éducative du Département :

- Découverte du monde : culture, mémoire et sciences.
- Environnement et éducation au développement durable.
- Santé, sport et bien-être.
- Vivre-ensemble : citoyenneté, relations garçons-filles.

Il vise à soutenir une démarche globale et mobilise l'établissement scolaire. Les projets répondent à un besoin ou une problématique soulevée par la communauté éducative ou les élèves. Chaque collège peut présenter 2 projets par an, avec une enveloppe globale par projet de 1 500 euros. Les projets peuvent se dérouler sur temps-scolaires et hors-temps scolaires. Le chef d'établissement est garant de la cohérence de l'ensemble des projets présentés par son équipe.

Modalités d'inscription

Chaque année il est fixé deux périodes d'appels à candidature (septembre et janvier). Un dossier, à compléter, est transmis au collège par la direction de l'éducation et des collèges par voie postale et par courriel. Les dossiers complétés sont à retourner par courriel à la direction de l'éducation et des collèges du Département avant la date limite de retour. Un jury se réunit deux fois par an pour sélectionner les projets et définir l'aide départementale accordée.

Critères de sélection

Les projets incluant tous les membres de la communauté éducative seront encouragés, ainsi que ceux qui bénéficient au plus grand nombre d'élèves. Les nouveaux projets seront prioritaires.

Contacts

Direction de l'éducation et des collèges, service du projet éducatif.
Courriel : dec-education@valdemarne.fr. Tél. : 01 56 72 88 62.

AIDES FINANCIÈRES

Le Département apporte des crédits spécifiques sur des actions qu'il souhaite soutenir dans le cadre de son projet éducatif :

- Le **soutien aux foyers socio-éducatifs** des collèges vise le développement des activités du foyer.
- Les **aides financières aux associations sportives des collèges**. Le département accorde chaque année une subvention de fonctionnement aux associations sportives des collèges. Cette aide départementale vise à encourager les pratiques sportives.
Lien internet : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/culture/loisirs/sport-aide-aux-associations-sportives-des-colleges-publics>.
- **L'aide financière à la pratique sportive féminine**. Cette aide prend en charge une partie de la licence UNSS pour les catégories minimales et cadettes (filles des classes de 4^{ème} et 3^{ème}).
Contact : Service départemental des sports. Tél. : 01 43 99 73 90.
Lien internet : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/culture/loisirs/participation-pour-une-licence-de-sport-dune-collegienne>.
- **Les aides aux sections sportives des collèges**. Les sections sportives contribuent à la formation des jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres ou susciter des vocations de dirigeants. La subvention permet de faire l'acquisition de matériel ou de financer les déplacements des sportifs lors de compétitions officielles ou amicales.
Lien internet : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/culture/loisirs/sport-subvention-pour-les-deplacements-en-competition-des-sections-sportives-scolaires-des-colleges>.



Conseil départemental du Val-de-Marne

Direction de l'éducation et des collèges

Service du Projet éducatif

